



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES

# FORTS-ET-CHÂTEAUX- SAINT-LOUIS

*Plan directeur*



Parcs Canada Parks Canada

Canada



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES

# **FORTS-ET-CHÂTEAUX- SAINT-LOUIS**

**PLAN DIRECTEUR**

**Unité de gestion de Québec**

**Octobre 2007**



# Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

*Le ministre de l'Environnement,*

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, flowing style.

**John Baird**



**Lieu historique national du Canada des  
Forts-et-Châteaux-Saint-Louis**

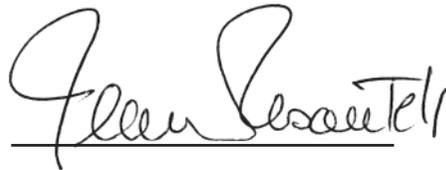
**P L A N   D I R E C T E U R**

**APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :**



---

**Alan Latourelle**  
Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada



---

**Jean Desautels**  
Directeur  
Unité de gestion de Québec  
Parcs Canada



# Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>9</b>
1.1 Le mandat de Parcs Canada.....	9
1.2 Le cadre et les objectifs du plan directeur d'un lieu historique national .....	10
1.3 Le processus de planification des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis .....	10
<b>2. Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis .....</b>	<b>13</b>
2.1 Les motifs de la désignation .....	13
2.2 Le lieu désigné et le lieu administré .....	13
2.3 Un peu d'histoire .....	14
2.4 L'importance des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis dans le réseau des lieux historiques nationaux .....	15
<b>3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative .....</b>	<b>25</b>
<b>4. Les ressources culturelles et les messages.....</b>	<b>27</b>
4.1 Les ressources d'importance historique nationale.....	27
4.2 Les messages d'importance historique nationale à communiquer au public .....	32
4.3 Les ressources culturelles et les messages non liés aux motifs de la désignation .....	33
<b>5. La situation actuelle .....</b>	<b>37</b>
5.1 L'intégrité commémorative.....	37
5.2 Le visiteur .....	40
5.3 Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis dans la ville .....	44
<b>6. Les objectifs.....</b>	<b>47</b>
6.1 Les objectifs stratégiques .....	47
6.2 Les objectifs découlant de l'énoncé d'intégrité commémorative.....	47
6.3 Les autres objectifs.....	48
<b>7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada     des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis vers 2020 .....</b>	<b>49</b>
<b>8. Les mesures préconisées pour réaliser la vision .....</b>	<b>51</b>
8.1 Assurer l'intégrité commémorative du lieu.....	51
8.2 Offrir aux visiteurs une expérience mémorable .....	53
8.3 Gérer les opérations et les activités dans le respect de l'environnement.....	54

<b>9. La mise en œuvre et la participation du public .....</b>	<b>55</b>
9.1 La mise en œuvre.....	55
9.2 La participation du public.....	56
<b>10. Sommaire de l'évaluation environnementale .....</b>	<b>57</b>
10.1 Contexte .....	57
10.2 Approche méthodologique.....	57
10.3 Portée .....	57
10.4 Conformité aux politiques .....	58
10.5 Sources d'impact et atténuation .....	58
10.6 Impacts résiduels.....	59
10.7 Conclusion .....	59
<b>Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence .....</b>	<b>61</b>
<b>Comité de planification .....</b>	<b>63</b>

---

# 1. Introduction

## 1.1 Le mandat de Parcs Canada

Agence fédérale relevant du ministre de l'Environnement, Parcs Canada a essentiellement pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de reconnaissance et de conservation du patrimoine. L'Agence s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle vise à en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et à en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance, de manière à obtenir l'appui du public à la réalisation de son mandat et de ses objectifs.

L'un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada s'exprime dans le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Les lieux historiques nationaux sont gérés en fonction des objectifs suivants :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des

générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.

- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada<sup>1</sup>.

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement à la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Ces lieux contribuent à nous relier à un plus grand tout et à définir ce que signifie le fait d'être canadien. Ils font partie de notre passé et du patrimoine de tous nos compatriotes. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais aussi à des personnages et à des événements d'importance historique nationale. Ainsi, plus de 915 lieux historiques nationaux du Canada, plus de 590 personnes et plus de 365 événements de notre histoire ont été officiellement reconnus d'importance nationale.

---

1. Patrimoine canadien, Parcs Canada, « Politique sur les lieux historiques nationaux », *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1994, p. 73.

---

## 1.2 Le cadre et les objectifs du plan directeur d'un lieu historique national

Soumis aux lois et règlements en vigueur, le plan directeur d'un lieu historique national est préparé en vertu du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998). Il traduit pour le lieu les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*<sup>2</sup>, et en particulier la *Politique sur les lieux historiques nationaux*, la *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*<sup>3</sup>. Il doit aussi tenir compte des objectifs stratégiques de l'Agence et faire appel à la participation du public. Le plan directeur exprime donc, à l'échelle d'un lieu historique, les obligations et les engagements de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

Parcs Canada administre 155 lieux historiques nationaux à travers le pays, dont 28 au Québec. Chacun de ces lieux doit être pourvu d'un plan directeur dont le but est de présenter la vision et les orientations adoptées par l'Agence pour une période donnée afin, avant tout, de le faire progresser vers l'intégrité commémorative, mais aussi d'améliorer l'expérience de ses visiteurs, tout en favorisant son intégration dans le milieu. Le plan directeur a également pour objectif d'assurer l'application des principes et de la pratique de la gestion des ressources culturelles.

## 1.3 Le processus de planification des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis

Ce plan directeur est le premier qui vise spécifiquement le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Des orientations concernant la gestion de ses ressources étaient toutefois comprises dans le plan directeur des Fortifications-de-Québec approuvé en 1988, avant la désignation du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

Ce plan a été préparé par un groupe de travail multidisciplinaire formé de professionnels et de gestionnaires de l'unité de gestion de Québec et du Centre de services du Québec de Parcs Canada, tout en comptant sur la participation du public. Le comité de planification a passé en revue les mesures concernées du plan de 1988, scruté l'état actuel du lieu<sup>4</sup>, convenu des problématiques en présence, esquissé une vision du lieu dans une quinzaine d'années et suggéré des mesures pour la réaliser. La vision et les mesures de gestion proposées ont été enrichies à partir des commentaires venant de la population et des principaux partenaires et intervenants du milieu qui ont participé à la consultation publique. Dans l'ensemble, le public s'est montré très favorable aux propositions avancées par l'équipe de planification. Le plan a également bénéficié d'une évaluation environnementale stratégique.

---

2. Patrimoine canadien, Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, op. cit.

3. Aux fins de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, une ressource culturelle est « une œuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue » (*Ibid.*, p. 103). Cette politique prescrit l'application de principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité à la gestion des ressources culturelles. En outre, elle exige que les ressources d'un lieu soient recensées et évaluées et que leur valeur soit prise en compte dans toutes les interventions qui pourraient les affecter, même dans le cadre de contrats, de permis ou d'autres ententes.

4. Les résultats de l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, réalisée le 21 septembre 2006, n'ont pu être utilisés pour la préparation de ce plan. De plus, le portrait de l'état des ressources et de leur documentation qui est intégré à celui des Fortifications-de-Québec dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* (Parcs Canada, Ottawa, 1998) est dépassé. Aussi, les informations concernant l'état du lieu proviennent des divers rapports, études et bases de données disponibles localement de même que des connaissances du personnel de l'unité de gestion de Québec, et notamment du lieu même, et du Centre de services du Québec.

---

Révisé par le bureau national et certifié par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, le plan directeur a ensuite été approuvé par le ministre de l'Environnement et déposé devant le Parlement. Conformément aux dispositions du paragraphe 32.(2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), le plan sera revu en 2011.



**Vue aérienne du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis**  
Parcs Canada / F. Quirion, 1986



---

## 2. Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis

### 2.1 Les motifs de la désignation

Le site des forts et châteaux Saint-Louis a été déclaré d'importance historique nationale par le gouvernement canadien en 2001. Les motifs de sa désignation, tels qu'ils ont alors été exprimés par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, sont les suivants :

- Ces lieux, qui faisaient partie intégrante du système de défense de Québec, ont été le siège du pouvoir exécutif de la colonie pendant plus de deux cents ans.
- Ils ont servi de résidence officielle à 32 des 40 gouverneurs généraux de la colonie.

### 2.2 Le lieu désigné et le lieu administré

Le lieu désigné comme le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis par le gouvernement canadien en 2001 est situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Il couvre l'emplacement de la moitié nord de la terrasse Dufferin, l'espace aménagé entre celle-ci et la rue du Fort, la portion est du site de l'hôtel Château

Frontenac et le jardin des Gouverneurs (haut et bas). Il inclut aussi des sections des rues Mont-Carmel, Laporte, Sainte-Geneviève, des Carrières, Saint-Louis, du Fort et Sainte-Anne (Carte 1).

Les limites du lieu désigné ne coïncident pas avec celles du territoire administré par Parcs Canada (Carte 2). Le site de l'hôtel Fairmont Le Château Frontenac et les portions de rues qui se trouvent dans le lieu désigné ne relèvent pas de Parcs Canada. D'autre part, la moitié sud de la terrasse Dufferin<sup>5</sup> et la promenade des Gouverneurs (y compris son kiosque), qui sont exclues du lieu désigné, font partie du lieu administré par Parcs Canada.

Le plan directeur du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis déterminera la direction que prendra la gestion du lieu administré par Parcs Canada au cours des prochaines années. Il prescrira aussi des mesures de sensibilisation à mettre en œuvre afin d'inciter les propriétaires des autres parties du lieu désigné à collaborer à la protection et à la mise en valeur des ressources archéologiques et des paysages culturels, à la diffusion des messages de commémoration relatifs à ces ressources et à l'offre de services.

---

5. À noter, toutefois, que le mur de front de la terrasse Dufferin relève, sur toute sa longueur, de l'administration du lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Ce mur, qui a été rehaussé pour soutenir la terrasse Durham, puis la terrasse Dufferin du côté de la falaise, avait à l'origine une fonction défensive.

## 2.3 Un peu d'histoire



**Le fort et le château Saint-Louis,  
le jardin des Gouverneurs  
et les redoutes de l'enceinte de 1690, vers 1700**  
Bibliothèque et Archives Canada, C-4696

C'est sur le site des forts et châteaux Saint-Louis, à Québec, que les gouverneurs généraux de la Nouvelle-France, à la fois représentants du Souverain et chefs suprêmes des armées et de la diplomatie dans la colonie, résident et exercent tour à tour leur rôle. À partir de 1620, quatre forts y sont successivement élevés – les deux premiers par Champlain, alors qu'il est représentant du roi en Nouvelle-France, et les derniers par les gouverneurs Montmagny et Frontenac. Champlain vit et meurt dans l'un des corps de logis qu'il y fait construire. Montmagny y érige ensuite le premier « château Saint-Louis » et aménage un jardin à l'emplacement du jardin des Gouverneurs actuel. Puis Frontenac élève un nouveau château sur le site de la résidence de Montmagny, agrandie par ses prédécesseurs. Dans les années suivantes, le château, où le gouverneur reçoit les seigneurs, continue de s'agrandir et de s'embellir et les dépendances se multiplient.

Après la Conquête, la charge des gouverneurs généraux est modifiée pour inclure certaines des fonctions dévolues à l'intendant au Régime français et la direction des chambres d'assemblée. Le fort Saint-Louis perd sa vocation militaire au profit de la construction d'autres éléments défensifs et de nombreux bâtiments de service. À la fin des années 1780, la résidence officielle du gouverneur se transporte au château Haldimand nouvellement érigé en face du château Saint-Louis. Le terrain situé au sud du fort devient une extension du jardin aménagé au Régime français et prend le nom de bas-jardin. En 1808, le gouverneur réintègre un château Saint-Louis complètement remodelé et y demeure jusqu'à ce que celui-ci soit détruit par le feu en 1834. Il continue vraisemblablement de donner des dîners officiels au château Haldimand jusqu'en 1838. (Cartes 3 et 4)



**Danse au château**  
Bibliothèque et Archives Canada, C-040 /  
George Heriot, 1801

Entre 1837 et 1892 – l'année où il est démoli pour l'érection de l'hôtel Château Frontenac –, le château Haldimand abrite des bureaux, un atelier, des archives et l'école normale Laval. Le théâtre Saint-Louis voisin, aménagé dans l'ancien manège du fort est, pour sa part, dévoré par les flammes en 1846. Quant aux ruines du vieux château Saint-Louis, elles sont rasées et le site est nivelé et aménagé en terrasse en 1838. Cette

---

première plateforme, appelée Durham, est allongée vers le sud en 1854 puis en 1878-1879. Couvrant la majeure partie du bas-jardin et les terrains adjacents au sud, elle atteint alors sa superficie actuelle. Dans la foulée du projet de lord Dufferin, une promenade reliée à la terrasse par un escalier est installée le long de la citadelle, à l'emplacement où l'on construira, en 1959-1960, la promenade des Gouverneurs actuelle.

Partie intégrante du système défensif de Québec, le site des forts et châteaux Saint-Louis a été pendant plus de deux cents ans le siège du pouvoir exécutif de la colonie. En raison de l'autorité dont étaient investis ses hôtes, de l'architecture de ses constructions, de l'organisation spatiale de ses cours et jardins, des activités officielles, culturelles et mondaines qui s'y sont déroulées, enfin, en raison du rôle primordial qu'il a joué dans la colonie, le lieu apparaît comme une véritable « cour coloniale ».

## **2.4 L'importance des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis dans le réseau des lieux historiques nationaux**

Parmi les thèmes du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*<sup>6</sup>, celui qui est le mieux représenté par les Forts-et-Châteaux-Saint-Louis est « Gouverner le Canada », à travers les sous-thèmes « Gouverner et le processus politique » et « Les institutions gouvernementales ». Le lieu partage ces

sous-thèmes avec de nombreux autres lieux historiques nationaux du Canada. Les résidences des anciens premiers ministres du Canada, des Pères de la Confédération et d'importants hommes d'État canadiens, telles que Ardgowan, Louis-S.-St-Laurent et Louis-Joseph-Papineau et celles de Sir-Wilfrid-Laurier, de Sir-George-Étienne-Cartier et du Manoir-Papineau, de même que la Colline-du-Parlement à Ottawa et Province House, à Charlottetown, sont aussi associées au premier sous-thème. Pour sa part, le deuxième sous-thème est également illustré par d'autres lieux tels le Parc-Montmorency à Québec, Rideau-Hall-et-le-Parc à Ottawa, le Château-des-Gouverneurs à Sorel, le Château-De-Ramezay/Maison-des-Indes à Montréal et des hôtels du gouverneur dans différentes provinces.

Le lieu historique des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis fait partie du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec et de l'arrondissement historique de Québec, reconnu « site du patrimoine mondial » par l'UNESCO, en 1985. Le Château Frontenac, dont une portion se trouve à l'intérieur du lieu désigné, est aussi un lieu historique national du Canada. Le motif de sa désignation n'a cependant aucun lien avec les raisons de la désignation des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

Enfin, les Forts-et-Châteaux-Saint-Louis sont associés à plusieurs personnages d'importance historique nationale, notamment Champlain et les gouverneurs de la colonie qui ont utilisé le site dans le cadre de leurs fonctions.

---

6. Parcs Canada, *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, [Ottawa], Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2000, p. 10 et 18 et annexe 3.



LÉGENDE

- LHNC administrés par Parcs Canada
- LHNC faisant partie du LHNC des Fortifications-de-Québec
- Centre d'interprétation géré par Parcs Canada



Pont Pierre-Laporte

Fleuve Saint-Laurent

Traversier Québec-Lévis

Bassin Louise

Vieux-Port

Pointe à Carcy



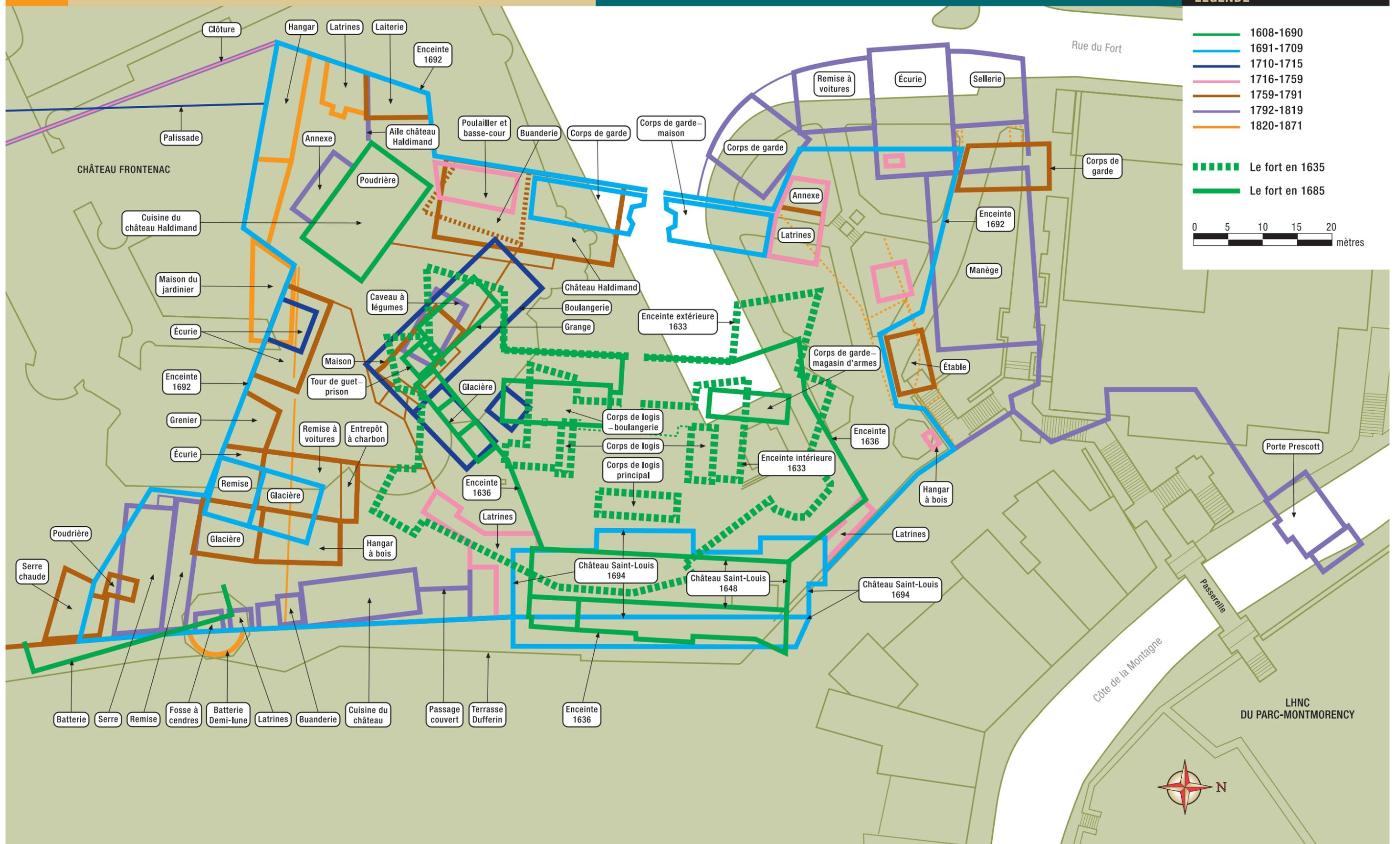




LÉGENDE

- 1608-1690
- 1691-1709
- 1710-1715
- 1716-1759
- 1759-1791
- 1792-1819
- 1820-1871

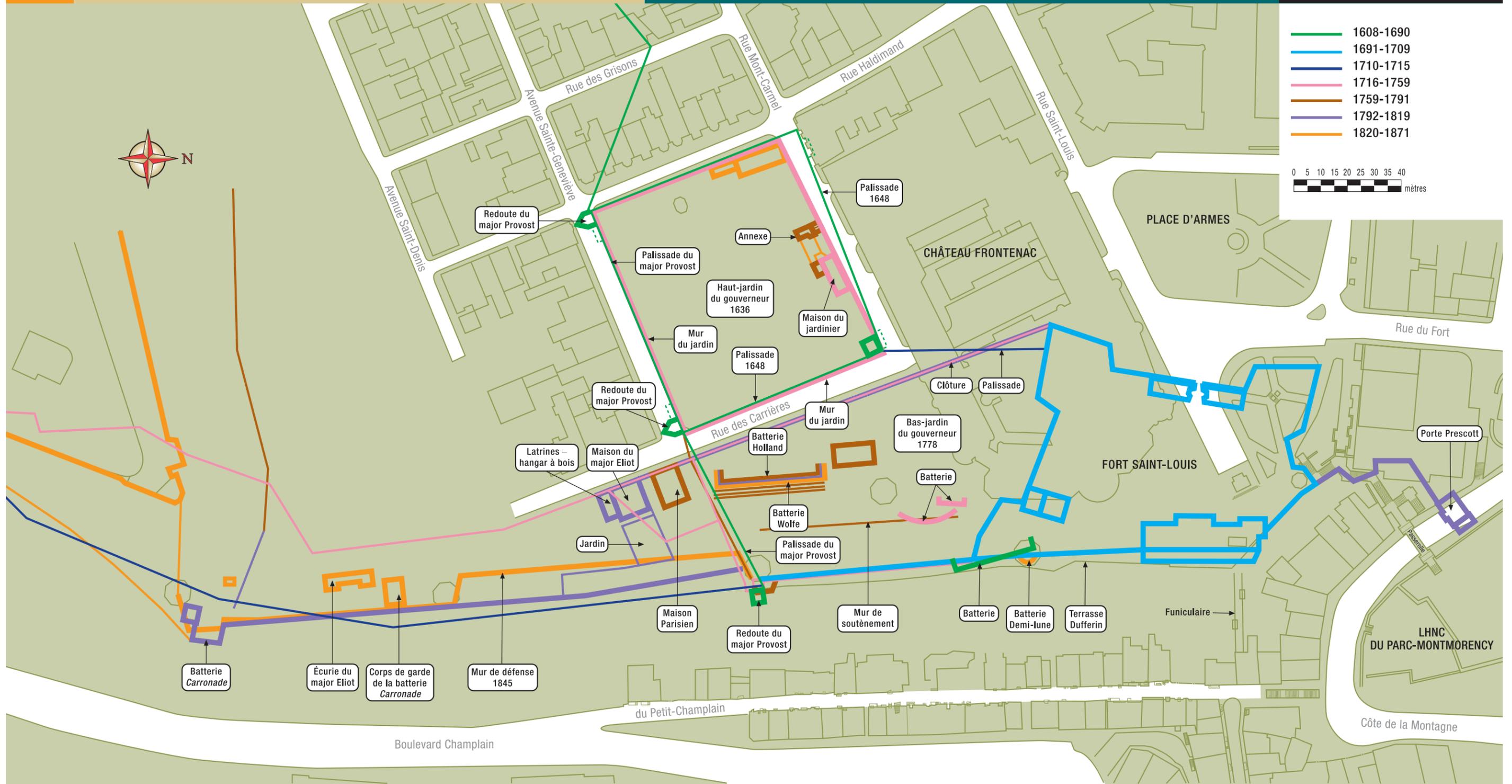
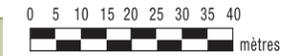
- Le fort en 1635
- Le fort en 1685





LÉGENDE

- 1608-1690
- 1691-1709
- 1710-1715
- 1716-1759
- 1759-1791
- 1792-1819
- 1820-1871





---

### 3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

L'intégrité commémorative est un concept utilisé par Parcs Canada qui décrit le bon état et le caractère global<sup>7</sup> d'un lieu historique national. Il s'agit de l'état souhaité pour ce lieu. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu<sup>8</sup>.

L'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis a été approuvé en 2004. Outre les raisons de la désignation, l'énoncé précise l'étendue du lieu désigné. Il présente également les ressources culturelles immobilières et mobilières en présence et les valeurs qui leur ont été associées. Les messages de commémoration qui doivent être communiqués au public y sont aussi exposés. Des objectifs sont enfin énoncés, qui décrivent l'état souhaité tant en matière de protection des ressources culturelles que de diffusion et permettent d'évaluer la progression du lieu vers l'intégrité. C'est à partir de la comparaison de cet état désiré avec la situation existante que sont définies, dans le plan directeur du lieu, les orientations à adopter et les mesures de gestion à employer pour assurer la conservation et la mise en valeur de celui-ci.

---

7. Réfère à l'intégralité, à la totalité quantitative et qualitative du lieu et de ses composantes.

8. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, p. 2.



---

## 4. Les ressources culturelles et les messages

Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis regorge de ressources culturelles : le lieu désigné dans son ensemble, des paysages et des éléments paysagers, des vestiges archéologiques, une collection archéologique et une collection ethnologique. Nombre de ces ressources sont d'importance historique nationale. Pour parvenir à l'intégrité commémorative, elles doivent être protégées. La diffusion des messages d'importance historique nationale est aussi une condition de l'atteinte de cette intégrité. Enfin, d'autres ressources culturelles et valeurs doivent aussi être préservées et des messages complémentaires doivent être présentés au public.

Parcs Canada assume la responsabilité directe de la protection et de la présentation des ressources culturelles qu'il administre.

### 4.1 Les ressources d'importance historique nationale

Ces ressources ont été reconnues comme symbolisant ou caractérisant l'importance historique nationale du lieu historique des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, puisqu'elles sont associées aux raisons de sa désignation. Plusieurs d'entre elles sont également porteuses d'autres valeurs patrimoniales.

#### 4.1.1 Le lieu désigné

Le lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis est situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Perché au sommet de l'escarpement, dans la haute-ville, il renferme des éléments paysagers et de nombreux vestiges archéologiques, qui pour plusieurs sont enfouis sous la terrasse Dufferin, et a produit une riche collection d'objets.

La succession des quatre forts Saint-Louis sur le promontoire confirme l'importance de l'emplacement choisi par Champlain comme centre névralgique de la défense de la capitale coloniale qu'était Québec au XVII<sup>e</sup> siècle, bien avant la mise en place d'une enceinte enfermant la ville. Le lieu désigné, qui fait partie intégrante du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, est également associé aux 32 représentants du Roi et gouverneurs généraux du Canada en fonction entre 1620 et 1838. Il n'existe au Canada aucun autre lieu aussi fortement associé au pouvoir exécutif colonial.

Par ailleurs, le lieu est à l'origine de la trame urbaine radiale encore perceptible dans le Vieux-Québec. En raison des nombreux vestiges qu'il recèle, cet endroit constitue un témoin privilégié de la période coloniale.

---

#### 4.1.2 Les paysages et les points de vue significatifs

Le lieu historique, par sa position de commandement en bordure du cap, rappelle les impératifs militaires qui sont à l'origine de la construction du fort Saint-Louis. La batterie de canons montée dans le bas-jardin, en contrebas de la rue des Carrières, perpétue le caractère militaire du site. De l'autre côté de la rue des Carrières, le jardin des Gouverneurs, ou haut-jardin, constitue un espace vert privilégié de 90 m sur près de 80 m qui offre une vue panoramique sur le Saint-Laurent et la Rive-Sud. Seul vestige apparent des anciens jardins du château Saint-Louis, ce jardin autrefois réservé à l'usage du gouverneur et de ses proches date des débuts de la colonie puisqu'il apparaît déjà sur un plan de 1660. Entouré à l'origine d'une palissade de pieux puis d'un haut mur (vraisemblablement de maçonnerie) vers la fin du Régime français, le jardin fit l'objet de réaménagements successifs tout au long de son histoire, selon les goûts et les modes en usage. Certains éléments témoignant de son évolution ont été préservés. Le monument à la mémoire de Montcalm et Wolfe y fut érigé en 1827 et, en 1838, le gouverneur Durham fit ouvrir le jardin au public.

L'une des rares entités géographiques de la ville à avoir conservé la même fonction depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le jardin comporte aujourd'hui une quarantaine d'arbres d'espèces diverses (orme d'Amérique, frêne, érable à sucre, érable argenté et micocoulier occidental). Un mur maçonné enclôt le jardin sauf le long de la rue des Carrières où l'accès est direct depuis le trottoir de la rue. D'autres accès sont ménagés dans les murs des trois autres côtés. Le « kiosque », un petit bâtiment hexagonal érigé en 1889 le long de la rue Laporte servait autrefois au rangement des outils du jardinier.



La batterie Wolfe, dans le bas-jardin  
Parcs Canada, 2001

Enjolivée de six kiosques, de réverbères et d'une belle balustrade de fonte, la terrasse Dufferin constitue le lieu de promenade le plus couru de la cité. Surplombant la place Royale et le quartier du Petit-Champlain, la terrasse offre aux promeneurs des vues imprenables sur le fleuve, la côte de Beauport, la Rive-Sud et l'île d'Orléans. Avec le Château Frontenac à l'arrière-plan, la terrasse forme incontestablement l'icône de Québec la plus connue du Canada, marquant son paysage urbain depuis plus d'un siècle. Le monument Champlain, situé au bout de la rue Saint-Louis, commémore le fondateur de Québec et confirme le prestige du lieu.

Enfin, la trame urbaine radiale qui mène au site même du fort et de la place d'Armes aménagée à l'avant au XVII<sup>e</sup> siècle est encore perceptible dans le paysage. Il s'agit d'un point de vue significatif à préserver, à l'instar des autres vues contemporaines des forts et châteaux Saint-Louis autrefois réservées aux élites politiques et militaires, notamment sur les ouvrages défensifs, l'ennemi éventuel, des paysages majestueux et l'activité urbaine. L'intérêt d'autres perspectives a été reconnu, telles les vues vers le site des forts et châteaux Saint-Louis, la terrasse Dufferin et le Château Frontenac à partir du

---

fleuve et de la basse-ville; les vues sur le Saint-Laurent, la Rive-Sud, l'île d'Orléans, le parc Montmorency, la batterie Royale, la Citadelle, le bastion du Roi, la redoute du Cap, la falaise, la promenade et le jardin des Gouverneurs de même que sur la place d'Armes, à partir de la terrasse Dufferin; les vues depuis la promenade des Gouverneurs sur le fleuve, la Citadelle et l'escarpement.

### 4.1.3 Les vestiges archéologiques

Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis recèle une multitude de vestiges archéologiques (Cartes 3 et 4). Jusqu'à maintenant, des éléments d'au moins trois des quatre versions du fort Saint-Louis (1620, 1626, 1636 et 1692) ont été mis au jour. Le fort Saint-Louis fait partie des premiers ouvrages défensifs de Québec et constitue la principale infrastructure défensive de Québec au XVII<sup>e</sup> jusqu'à la construction de l'enceinte du major Provost en 1690. Les vestiges des châteaux, Saint-Louis (1648 et 1694) et éventuellement Haldimand (1784), peuvent nous renseigner sur l'évolution architecturale et fonctionnelle de la résidence officielle du gouverneur à la période coloniale, un lieu privilégié de rencontre de l'élite politique, religieuse et militaire. En conjonction avec les restes des dépendances (boulangerie, cuisines, latrines, glacières, étables, écuries, poulailler, remises, buanderie, laiterie, serres, etc.), ces vestiges révèlent l'organisation spatiale du site et la vie domestique, militaire et sociale de ses occupants, qu'ils soient « maîtres ou valets ». D'autres ressources à caractère militaire sont intimement liées à la défense du fort et du front défensif opposé au fleuve



Vestiges du fort Saint-Louis et de dépendances du château, mis au jour sous la terrasse en 1985-1986  
Parcs Canada / M. Élie

telles que des poudrières, des corps de garde, des batteries et le mur de fortification qui court en bordure de l'escarpement.

Dans le secteur du jardin des Gouverneurs (haut et bas) se trouvent des vestiges d'installations liées à son utilisation par le gouverneur et à l'horticulture (murs d'enclos et de soutènement, hangars, maison du jardinier, puits) et vraisemblablement de quelques ouvrages militaires tels que la première enceinte de Québec – la palissade du major Provost et ses redoutes.

Nombre de ces vestiges ont été excavés lors des interventions archéologiques qui ont été réalisées par Parcs Canada et la Ville de Québec depuis le début des années 1980. Jusqu'à récemment, seul le terminus du funiculaire, sous la terrasse, permettait d'avoir une idée des caves du château Saint-Louis. En 2005 et 2006, d'autres pièces et même l'amorce de voûtes ont pu être relevées par les archéologues.

---

## 4.1.4 Les collections

### *La collection ethnologique*

La collection de Parcs Canada est constituée de canons de l'ancienne batterie Wolfe (1822), qui sont encore en place à quinze mètres à l'est de leur emplacement d'origine (Carte 4). Ceux-ci témoignent du système défensif à Québec à la période coloniale et sont gérés avec la collection d'artillerie du lieu historique national des Fortifications-de-Québec.

Un autre élément de la collection ethnologique appartient au Château Frontenac. Il s'agit de la pierre de la Croix de Malte (1647) intégrée à la porte cochère de l'entrée principale de l'hôtel, du côté de la rue des Carrières. La pierre provient du corps de logis du fort Saint-Louis où habitait le gouverneur général et chevalier de Malte, Charles Huault de Montmagny. Retrouvée dans les décombres du château Haldimand, elle fut récupérée et intégrée au Château Frontenac lors de sa construction en 1892.

### *La collection archéologique*

Les secteurs du lieu historique national ayant fait l'objet de fouilles archéologiques sont ceux des châteaux Saint-Louis et d'une partie des forts, des cours, des dépendances et du jardin des Gouverneurs (bas et haut). Les centaines de milliers d'artefacts, de restes ostéologiques et de macrorestes végétaux mis au jour renseignent, notamment, sur les activités qui se sont déroulées sur le site et sur la vie au château. Ils constituent une collection exceptionnelle qui continuera d'être enrichie au gré des fouilles à venir.



**En restauration : une bouteille à boisson alcoolisée probablement française et de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, trouvée dans des latrines**

Parcs Canada, 2006 / M. Brassard

Par exemple, des artefacts de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle témoignent vraisemblablement de l'époque où Champlain s'installe sur le promontoire et peut-être de l'occupation des frères Kirke de 1629 à 1632. Le secteur situé sous le kiosque Frontenac a produit de nombreux artefacts architecturaux, dont plusieurs fragments de carreaux et d'ardoises qui pourraient provenir du château Saint-Louis de même que de la faïence et de la porcelaine orientale. Des boulets ont été retrouvés dans les déblais des travaux de reconstruction qui ont suivi la guerre de la Conquête. Pour leur part, des latrines aban-

données vers 1720 ont livré de la verrerie fine, de la porcelaine de Chine et des objets liés à la consommation de vin français et de café ou de chocolat, qui pourraient avoir appartenu au gouverneur Vaudreuil. Dans les remblais de la cour basse postérieurs à 1740 se mêlaient d'énormes quantités de déchets domestiques (ossements d'animaux, assiettes en faïence et en porcelaine chinoise, bouteilles et verres à vin de facture française) et de matériaux de construction, en particulier de l'époque du gouverneur Beauharnois. Une fosse à déchet regorgeait notamment d'objets datant des années 1780 et de restes alimentaires provenant du débitage des animaux et de la préparation des poissons et crustacés avant leur cuisson. Un dépôt remontant aux environs de 1808-1815 contenait aussi des résidus de la préparation des aliments. L'utilisation, entre 1808-1810 et 1817, d'une fosse de latrines situées à l'étage du château a surtout produit des objets témoignant de l'hygiène personnelle et des soins du corps. Une fosse voisine a été remplie à la même époque d'un riche assemblage de vaisselle de table et de verrerie.

Les volumineuses collections issues du secteur de la cour et des dépendances du château Saint-Louis fouillé lors de la campagne de 1985-1987 sont majoritairement associées à la vie domestique des occupants. Dans les latrines, les porcelaines européennes et Bone China rehaussées de dorures ressortent et les terres cuites fines blanches à décor imprimé représentent, par des couverts assez complets, plusieurs ensembles très élaborés. La verrerie de table reflète également une image d'aisance perceptible autant dans la qualité des matériaux, la richesse des décors que dans l'originalité des formes. Une bouteille à champagne dénote un certain luxe et une petite cuillère en argent rappelle la présence du gouverneur Dalhousie. De nombreux objets plus modestes s'ajoutent à ceux-ci pour confirmer qu'il s'agit d'une maisonnée aisée.

Pour leur part, les artefacts recueillis dans la glacière témoignent principalement de la fonction d'entrepôt: bande avec crochets, pots à conserve, jarres, dames-jeannes, bouteilles et barils. On note dans les serres la présence de verre à vitre, de pots à plantes et d'outils de jardiniers tels que pelles, bêches, faux, râpeaux et arrosoirs. Quant aux niveaux des cours, on y a découvert une riche collection d'objets révélateurs de l'occupation de celles-ci entre 1771 et 1854. Il s'agit surtout d'objets domestiques, bien qu'on puisse y noter une certaine présence militaire attestée par des boutons à l'effigie de régiments britanniques, des munitions, du matériel de mise à feu et même un affût de caronade en fonte de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Dans la collection archéologique, une petite cuillère en argent manufacturée en 1818-1819 et portant un monogramme (la lettre D) surmonté d'une couronne de comte (le comte de Dalhousie?)  
Parcs Canad / J. Jolin

---

Si les collections du bas-jardin révèlent, pendant la majeure partie de son histoire, soit de 1778 à 1854, un espace vert plus ou moins bien entretenu (beaucoup de mauvaises herbes), celles du haut-jardin livrent par contre des traces, bien que relativement fragmentaires, de la vie quotidienne du jardinier entre 1750 et 1854 et un assemblage de graines et pollens de plusieurs plantes ornementales et potagères. Une pompe en bois associée au puits mis au jour à la maison Parisien, dans le secteur du bas-jardin, nous rappelle que le gouverneur Haldimand avait acquis cette propriété pour être en mesure d'arroser le bas-jardin.

Enfin, une centaine d'artefacts et d'écofacts ont été mis au jour par la Ville de Québec dans les années 1980 dans le bastion nord-ouest du fort, où se trouve le monument de l'UNESCO. Il s'agit surtout de matériel lié à l'alimentation et à la construction, mais aussi de témoins de l'usage du tabac et de l'habillement. Environ la moitié des objets proviennent d'un contexte antérieur à 1760. L'autre moitié a été déposée après 1776.

## **4.2 Les messages d'importance historique nationale à communiquer au public**

Au lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, les messages d'importance historique nationale ou messages clés, qui correspondent aux objectifs de commémoration et qui doivent être communiqués au public, sont les suivants :

- Les forts et châteaux Saint-Louis, qui faisaient partie intégrante du système défensif de Québec, ont été le siège du pouvoir exécutif de la colonie pendant plus de deux cents ans.

- Ils ont servi de résidence officielle à 32 des 40 gouverneurs généraux de la période coloniale.

Afin de mieux faire comprendre les messages d'importance historique nationale, des messages d'appui ont été développés. C'est en situant l'époque où les forts et châteaux Saint-Louis ont fait partie du système défensif; en rappelant à quel moment s'est déroulée la période coloniale; en précisant l'importance des forts Saint-Louis et de leurs composantes pour la défense de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle; en montrant les traces de la trame urbaine radiale établie au XVII<sup>e</sup> siècle à partir du site des forts et châteaux; en remémorant que le site choisi par Champlain, alors la plus haute autorité politique en place, a été le centre névralgique aux plans administratif, politique et militaire de la colonie de 1620 à 1834; en communiquant l'histoire de la construction des forts et châteaux, de Champlain à Haldimand; en mettant en valeur les architectes et les ingénieurs qui ont conçu et construit les forts et châteaux Saint-Louis, qu'il est possible de mieux faire saisir le premier motif de la désignation ou message d'importance historique nationale, selon l'énoncé d'intégrité commémorative.

Le deuxième message clé prend tout son sens lorsqu'on explique le pouvoir, les fonctions et l'étendue de l'autorité du gouverneur de la colonie aux régimes français et britannique; la place des forts et châteaux Saint-Louis dans la vie culturelle et sociale, voire mondaine, de Québec – la « cour coloniale » avec ses lieux, ses activités festives et domestiques; la valeur symbolique et la mémoire de ce lieu de pouvoir inscrites dans le paysage actuel et la toponymie. L'on doit enfin communiquer que les forts et châteaux Saint-Louis sont un lieu historique national, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada, en raison de son importance historique nationale.

---

### **4.3 Les ressources culturelles et les messages non liés aux motifs de la désignation**

Ce volet concerne les ressources, les valeurs et les messages qui, bien que n'étant pas reconnus d'importance nationale, revêtent une signification historique pour ce lieu. Des bâtiments, des vestiges et des artefacts archéologiques, une collection ethnologique et des messages complémentaires font partie de cet ensemble d'éléments à caractère patrimonial.

#### **4.3.1 Les bâtiments, autres constructions et aménagements**

Une partie du Château Frontenac se trouve à l'intérieur du lieu désigné, à l'ancien emplacement du château Haldimand et de dépendances des forts et châteaux Saint-Louis. D'une superficie de 1094,4 m<sup>2</sup>, l'hôtel s'étend, d'est en ouest, de la terrasse Dufferin jusqu'aux maisons de la rue Haldimand et, du nord au sud, de la rue Mont-Carmel à la rue Saint-Louis. Il a été désigné lieu historique national du Canada en 1980<sup>9</sup>.

La terrasse Dufferin est située en bordure du sommet de l'escarpement. Elle consiste dans une plateforme en madriers de bois supportée par des piliers en béton et clôturée, du côté du fleuve, par une balustrade en métal. Son mur de soutènement extérieur repose en grande partie sur l'ancien mur de fortification construit au même endroit à la période coloniale. Elle contribue depuis son installation à protéger les vestiges des forts et châteaux Saint-Louis qu'elle recouvre. Elle faisait partie de la promenade des fortifications aménagée à l'instigation de lord Dufferin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré les nombreuses réparations qu'elle a subies, elle a conservé le principe

de sa structure d'origine, le design et les matériaux de son tablier, de sa balustrade, de ses lampadaires et de ses kiosques. Six kiosques octogonaux (1879-1887) ponctuent son parcours : Frontenac, Lorne, Victoria, Princesse Louise de même que Dufferin et Plessis, situés hors du lieu désigné, mais à l'intérieur du lieu administré par Parcs Canada. La terrasse est aussi équipée depuis 1884 d'une glissoire et un funiculaire y relie la haute-ville et la basse-ville depuis 125 ans.

Dans le jardin des Gouverneurs se trouve un petit bâtiment hexagonal (1889), appelé le kiosque, qui servait jadis de remise pour les outils de jardin.

#### **4.3.2 Les vestiges archéologiques**

Les vestiges de la terrasse Durham, construite en 1838 sur les ruines du château Saint-Louis et le mur de défense longeant le sommet de la falaise, rappellent l'ouverture du site au public après l'incendie du château. Pour sa part, la terrasse Dufferin recouvre les vestiges d'anciens piliers qui la supportaient, du mur de soutènement de l'extrémité sud de la terrasse Durham rallongée en 1854, d'un passage dans le mur de soutènement ouest de la terrasse, du kiosque Potvin (1886-1887) démolé en 1892, et d'un système de drainage (1880). De nombreux autres vestiges ont été mis au jour tels ceux de la maison Parisien, qui témoignent de l'occupation des abords du fort Saint-Louis à la fin du Régime français, ceux des vespasiennes installées en 1930 et ceux de l'ancien passage qui menait au funiculaire. Enfin, les vestiges de la batterie Carronade et de ses corps de garde de même que ceux de la maison et des dépendances occupées par le major Eliot, situés au sud du lieu désigné, dans le lieu historique national des Fortifications-de-Québec, font partie du lieu administré des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

---

9. Pour plus de détails, voir l'« Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Château-Frontenac (Québec, Québec) », Parcs Canada, Québec, 2004.

---

### 4.3.3 Les collections

#### *La collection ethnologique*

Deux canons russes qui témoignent de la participation française à la guerre de Crimée sont montés à la lisière du bas-jardin et de la terrasse.

#### *La collection archéologique*

Quelques éclats de pierre, provenant vraisemblablement de la taille d'outils, n'ont pas démontré une occupation paléohistorique du site puisqu'ils n'ont pas été trouvés dans un sol naturel en place, mais dans un remblai de fortification – probablement de l'époque de Champlain.

Par ailleurs, une importante collection à caractère domestique du début du Régime anglais a, entre autres, été rassemblée lors de la fouille de la maison Parisien, construite en 1742 et occupée jusque vers 1780. On y a noté une proportion remarquable d'outils et de fournitures utilisées pour le travail sur les textiles. Par ailleurs, les artefacts provenant des dessous de la portion sud de la terrasse Dufferin, y compris des ruines du corps de garde de la *Carronade*, de même que ceux récoltés dans le secteur occupé par le major Eliot sont administrés avec les ressources des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, bien qu'ils ne fassent pas partie du lieu désigné.

Une collection des objets témoigne aussi de la fréquentation de la terrasse par les promeneurs, des travaux de construction et d'entretien qui y ont été effectués et de la présence d'un restaurant sous la terrasse vers 1920.

### 4.3.4 Les monuments et plaques commémoratifs



**Le jardin des Gouverneurs**  
Parcs Canada / C. Chartré

Le monument à la mémoire de Montcalm et Wolfe, érigé en 1827 dans la partie est du haut-jardin, surplombe la rue des Carrières, le bas-jardin, la terrasse et le fleuve. Tout près de l'extrémité nord de la terrasse, le monument Champlain commémore depuis 1898 le fondateur de la ville et le monument de l'UNESCO, inauguré en 1986, rappelle que Québec est un joyau du patrimoine mondial. Deux plaques de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorent deux gouverneurs qui ont résidé sur le site, Haldimand et Dufferin. Une autre plaque rappelle l'installation de l'éclairage électrique sur la terrasse et une dernière, la présence des forts et châteaux Saint-Louis.

---

### 4.3.5 Les messages complémentaires

En ce qui concerne les autres valeurs du lieu, il convient de présenter les messages définis dans l'énoncé d'intégrité, portant sur la transformation du haut-jardin en parc urbain en 1838; l'occupation du château Haldimand par l'École normale Laval de 1857 à 1859 puis de 1865 à 1892, et par des bureaux du gouvernement civil et militaire, entre 1859 et 1865; les diverses formes de commémoration dont le lieu a été pourvu<sup>10</sup>; la présence régulière du gouverneur général, depuis 1872, dans sa résidence secondaire officielle de la Citadelle; la résidence d'été des gouverneurs située à Sorel, qui a été désignée lieu historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1957; la désignation par la Commission, en 1977, de Rideau Hall, résidence officielle du gouverneur général depuis la Confédération.

---

10. Par exemple, l'émission de timbres tels le timbre d'un dollar montrant le monument Champlain (1935), celui émis en 1908 lors du tricentenaire de Québec, l'autre, publié en 1958 pour ses 350 ans et un dernier, mis en circulation en 1984 pour le 450<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada; une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorant le marquis de Dufferin, placée sur la terrasse Dufferin, près de la batterie de canons, en 1991; une plaque de la Commission commémorant le gouverneur général Frederick Haldimand, installée en 1992 dans le jardin des Gouverneurs; deux autres plaques commémoratives, apposées dans le secteur du funiculaire, soit celle qui rappelle les débuts de l'éclairage de la terrasse et celle portant sur la présence des forts et châteaux Saint-Louis; le monument de l'UNESCO (1986), qui commémore la désignation de l'arrondissement historique de Québec comme ville du patrimoine mondial.



---

## 5. La situation actuelle

### 5.1 L'intégrité commémorative

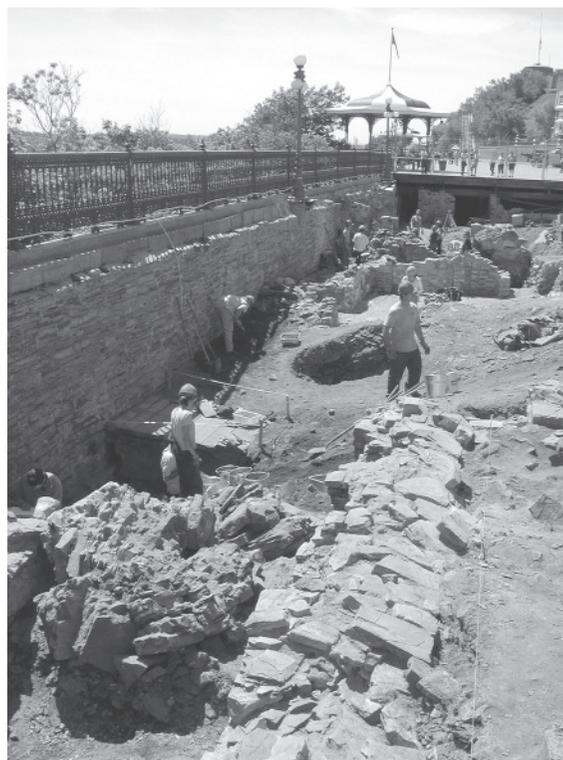
Le premier défi et objectif de Parcs Canada est d'assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Une analyse de la situation actuelle de l'intégrité a fait ressortir les principaux défis dont découlent les orientations qui sont proposées dans ce plan directeur.

#### 5.1.1 La protection des ressources culturelles

Une bonne partie des ressources archéologiques associées aux forts et châteaux Saint-Louis ont été protégées par la présence de la terrasse Durham puis de la terrasse Dufferin. Une portion des caves du dernier château, remise en état, sert toujours de terminus au funiculaire. Les restes archéologiques enfouis entre la terrasse et la rue du Fort, au nord de la propriété du Château Frontenac, n'ont été perturbés que par des aménagements paysagers et l'installation des monuments Champlain et de l'UNESCO.

La terrasse Dufferin, de la batterie demi-lune au kiosque Frontenac, de même que la promenade des Gouverneurs, son mobilier et son kiosque, détériorés de façon importante depuis plusieurs années, ont commencé à faire l'objet de travaux de stabilisation et de réfection en 2005. Parcs Canada a en effet obtenu les crédits nécessaires pour réaliser ces réparations majeures d'ici 2010 – des travaux préconisés déjà, pour ce qui est de la terrasse, dans le plan directeur de 1988. Le platelage et l'infrastructure de la partie visée de la terrasse ont été démontés au

printemps 2005 et les fouilles archéologiques préalables à leur rétablissement, entreprises l'été suivant, connaîtront leur troisième et dernière saison en 2007. Les vestiges mis au jour, pour la plupart liés à l'objectif de commémoration du lieu, font l'objet de relevés minutieux et sont stabilisés, à moins qu'il ne soit impossible de les préserver. L'objectif, qui s'apparente à une mesure du plan directeur de 1988, est de leur conserver le plus d'authenticité possible tout en assurant leur préservation à long terme.



**Le chantier archéologique à ses débuts, en 2005**  
Parcs Canada / J. Jolin

---

Par ailleurs, sur la terrasse, à l'extérieur de la zone des travaux, on a récemment repeint la toiture des kiosques et refait le revêtement extérieur du casse-croûte. La balustrade, les lampadaires et le mobilier ont toutefois besoin d'interventions d'entretien. Dans le jardin des Gouverneurs (haut-jardin), qui fait fonction de parc public, le petit bâtiment hexagonal a fait l'objet de réparations majeures. Des fouilles archéologiques ont été effectuées en préparation du réaménagement paysager prévu dans le plan directeur de 1988, mais les travaux n'ont pas été réalisés et le mobilier n'a pas été renouvelé.

Les paysages, les percées visuelles et les points de vue révélateurs de l'importance historique nationale du lieu dont Parcs Canada est responsable sont en général relativement bien préservés. Par contre, la vue de la citadelle et du fleuve à partir de la terrasse et de la promenade des Gouverneurs est obstruée par la végétation qui foisonne dans l'escarpement.

La collection archéologique provenant du lieu administré contient plus de deux millions d'artefacts emballés et entreposés<sup>11</sup>. De ce nombre, 77,5 % sont dans un état jugé de très bon à passable alors que le reste – des objets de métal – est davantage dégradé. Les artefacts en réserve, en collection de référence et de grandes dimensions sont en bon état. Aucun objet n'est exposé au lieu historique national.

La documentation archéologique a besoin d'être examinée dans son ensemble et des mesures doivent être prises pour assurer sa pérennité. L'inventaire des artefacts collectés avant 2005, complété à plus de 97 %, n'est pas informatisé sauf pour les objets mis au jour en 2001. Les artefacts mis au jour en 2005 et 2006 sont en train d'être inventoriés dans une base de données informatisée. Enfin, on trouve dans une annexe de l'énoncé

d'intégrité commémorative un inventaire et une évaluation des ressources culturelles du lieu désigné et de celles du reste du lieu administré.

L'entretien à long terme de l'ensemble des ressources culturelles du lieu administré – les vestiges et les objets archéologiques, la terrasse elle-même, le jardin des Gouverneurs, les nombreux monuments et plaques et la promenade des Gouverneurs – posera sans doute toujours un défi de taille. L'Agence Parcs Canada devra demeurer vigilante et proactive et se servir habilement de tous les outils de gestion des ressources culturelles et de planification à sa disposition pour être en mesure de relever ce défi.

### **5.1.2 La communication des messages et des valeurs**

#### ***Sur place***

Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis est un nouveau lieu, localisé à l'intérieur du lieu historique des Fortifications-de-Québec. Il n'est pas circonscrit dans le paysage et ne possède des panneaux d'identification de Parcs Canada que depuis l'an dernier. Conformément au plan de mise en valeur présenté dans le plan directeur de 1988, le jardin des Gouverneurs (ici le haut-jardin) a conservé sa vocation et son caractère calme. Les fonctions récréatives qui s'y étaient développées se sont déplacées vers d'autres sites, laissant toute la place à la détente. Le plan préconisait l'étude du tracé des allées et du mobilier urbain de façon à retrouver l'atmosphère ancienne du lieu; peu a été accompli en ce sens si ce n'est des interventions archéologiques qui ont été réalisées. L'évocation prévue des éléments significatifs qui existaient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est encore à faire et le projet de reconstitution partielle d'un potager

---

11. La collection ethnologique comprend des canons montés sur affût, qui sont gérés avec la collection d'artillerie du lieu historique national des Fortifications-de-Québec.

---

de plantes indigènes dans un coin retiré du jardin a été abandonné. De plus, les redoutes du major Provost n'ont pas encore pu être l'objet de toute la recherche archéologique qui était souhaitée dans le plan directeur de 1988. Enfin, ce plan soulignait l'intérêt de rétablir la relation étroite qui existait entre le jardin et les abords de la falaise, mais l'intégration physique et visuelle préconisée ne s'est pas faite. Aussi, si le jardin des Gouverneurs est bien visible, le lien entre le jardin (haut et bas), les gouverneurs et leur résidence n'est toujours pas évoqué dans le paysage. De plus, l'aménagement actuel du haut-jardin contribue peu à la commémoration de son histoire.

Il n'y a pas encore de programme de mise en valeur permanent ni de centre d'interprétation qui soient actuellement consacrés au lieu. En temps normal, le secteur de la terrasse qui recouvre la plus grande concentration de vestiges est très fréquenté, mais il n'offre pas d'accès à ces témoins tangibles du passé. Le plan de 1988 pour la mise en valeur des vestiges, sous la terrasse, n'a pas été mis en œuvre. Le succès appréciable du programme d'interprétation – pourtant modeste – qui a été jumelé aux campagnes de recherches archéologiques en cours démontre l'intérêt de la présentation des ressources in situ pour la communication des messages. Les panneaux d'interprétation et, en saison, les guides-interprètes installés aux abords du chantier de fouille informent le public de l'existence du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, des ressources culturelles qu'il recèle et des raisons de sa désignation. De nombreux visiteurs ont ainsi pu observer les vestiges au fil de leur découverte et être sensibilisés à l'histoire du site. Notons qu'aucun indice ne révèle au public l'existence des vestiges enfouis dans le secteur entretenu par la Ville de Québec entre la terrasse et la rue du Fort.

Au centre d'initiation aux fortifications de Québec, rue Saint-Louis, et lors des visites guidées des fortifications à partir de la terrasse Dufferin, le visiteur peut prendre connaissance, bien que de façon superficielle, de fragments d'histoire en lien avec le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Quelques bribes d'information sont aussi disponibles sur des plaques et monuments commémoratifs situés dans le secteur de la terrasse et du jardin des Gouverneurs. De façon générale, le public connaît encore peu l'existence du nouveau lieu historique national et les raisons de sa désignation.

L'exposition permanente ou saisonnière de vestiges archéologiques qui se trouvent sous la terrasse Dufferin et entre cette célèbre promenade et la rue du Fort pourrait constituer un élément clé de la mise en valeur du lieu historique. Elle ne pourra toutefois être réalisée à court terme, étant donné le manque de ressources financières. Il faut se rappeler que les recherches archéologiques ne sont pas terminées et que les travaux de stabilisation et de réfection en cours ne prendront fin qu'en 2010. L'aménagement d'un « parcours archéologique » sous la terrasse exigera la mise en place de mesures de protection très efficaces contre tout ce qui pourrait provoquer la dégradation des vestiges, notamment le gel et le dégel. De plus, pour permettre au public d'y accéder, plusieurs aménagements devront être réalisés (sécurité, circulation, services), et cela, dans un site où la densité de ressources archéologiques est très élevée. Le défi est donc de trouver, au cours des prochaines années, les moyens de mettre en valeur les vestiges archéologiques les plus significatifs sans porter atteinte à leur intégrité.



**Vestiges de la glacière du château; à l'origine, une chambre froide surmontait ce vaste réservoir souterrain où l'on conservait la glace.**

Parcs Canada / M. Élie

Pour sa part, la promenade des Gouverneurs est signalisée à ses deux extrémités. Toutefois, on ne profite pas actuellement de ce parcours linéaire, qui donne accès à un panorama exceptionnel, pour la communication de messages, tant à propos des Forts-et-Château-Saint-Louis, des Fortifications-de-Québec et de la Citadelle-de-Québec que d'une foule d'autres lieux du patrimoine naturel et culturel, du pont de Québec jusqu'à la Pointe-à-Carcy. De plus, il ne s'y trouve aucune mention de la promenade qui avait été aménagée à cet endroit à l'instigation de lord Dufferin.

Enfin, il a été constaté que les principaux thèmes liés à l'objectif de commémoration sont peu abordés dans l'historiographie. Des moyens suffisants devront être mis en œuvre pour documenter et transmettre les messages de façon à atteindre l'intégrité commémorative.

Le défi consiste donc à assurer la compréhension des messages de commémoration in situ en se servant le plus possible des ressources qui caractérisent le lieu et en comptant sur des connaissances historiques suffisantes.

### ***La diffusion externe***

Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis ne fait pas encore l'objet d'une diffusion externe planifiée, ni dans Internet, ni dans les écoles, ni auprès des communautés ethnoculturelles. Tout au plus, des renseignements le concernant sont-ils communiqués dans le cadre d'activités de diffusion externe qui sont adaptées aux programmes scolaires et réalisées par le lieu historique national des Fortifications-de-Québec dont il fait partie.

## **5.2 Le visiteur**

### **5.2.1 Les tendances actuelles**

Le tourisme dans le monde continue d'évoluer à une vitesse affolante. On assiste, notamment, à une segmentation accrue du marché touristique qui se manifeste par la multiplication des destinations, la spécialisation des produits et le fractionnement du tourisme d'agrément en une variété d'intérêts parfois interreliés<sup>12</sup>. La génération des « baby-boomers » vieillit et ses représentants ont commencé à prendre leur retraite. Au Canada, les données démographiques montrent également que le segment de la population qui croît le plus rapidement est celui des Néo-Canadiens. Sur le plan des attitudes, les consommateurs préféreraient les voyages en groupes plus petits ou les voyages individuels et rechercheraient des

12. Desjardins Marketing Stratégique, « Étude de potentiels de marché pour la mise en valeur des vestiges des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis sous la terrasse Dufferin », rapport final, Parcs Canada, Unité de gestion de Québec, 9 février 2005, p. 35.

expériences plus authentiques<sup>13</sup>. Ils sont plus soucieux de leur sécurité et utilisent de plus en plus Internet pour planifier leurs voyages. En outre, la tendance est aux voyages plus courts, mais plus fréquents, et au tourisme lié à des intérêts particuliers tels que « le tourisme santé, le tourisme d'aventure, les vacances éducatives, le tourisme autochtone et culturel ainsi que l'écotourisme »<sup>14</sup>. Notamment, deux nouveaux créneaux commerciaux se développent au Canada : le tourisme patrimonial et l'apprentissage par la pratique. Ces tendances ne sont sans doute pas étrangères au fait que le Canada a été positionné, dans la campagne de marketing de la Commission canadienne du tourisme, comme un lieu d'exploration et de création de souvenirs personnels<sup>15</sup>.

### 5.2.2 Le contexte touristique régional

*[Il faut découvrir] le territoire de la grande région de Québec qui comprend la ville de Québec, la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans, la Jacques-Cartier et Portneuf. [...] En parcourant le Vieux-Québec et ses alentours, les arrondissements historiques de Charlesbourg, de Beauport, de Cap-Rouge, et Wendake, un heureux mélange du passé et du présent s'offre aux visiteurs<sup>16</sup>.*

À partir de la terrasse Dufferin, une vue panoramique permet au visiteur de saisir un très vaste paysage et le bien réel positionnement stratégique historique de Québec. On découvre le fleuve Saint-Laurent et le chenal de



La localisation privilégiée de la terrasse Dufferin  
Parcs Canada / J. Barry

l'île d'Orléans, la citadelle et le cap Diamant ainsi que la ville de Lévis et la campagne qui s'étend vers la Beauce et Bellechasse.

Dans ce contexte magnifique et hautement chargé de sens trônent la citadelle, les murs de fortification, les portes de ville, le Château Frontenac et la terrasse Dufferin qui font la grande renommée du Vieux-Québec. L'arrondissement historique, proclamé joyau du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985, est un site prestigieux aux plans historique, culturel et patrimonial. Des événements importants y ont mis en scène les populations francophones et anglophones qui s'y sont succédé. Il y subsiste de nombreux vestiges qui témoignent des rôles de comptoir commercial, de port d'entrée, de place forte, de capitale coloniale, de ville de garnison et de principal siège ecclésiastique qu'a tenus Québec, entre sa fondation et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Voilà sans doute pourquoi ce secteur est le plus fréquenté de la ville de Québec et l'un des quartiers à caractère historique les plus connus au Canada.

13. Carol Sheedy, *Offrir plus d'expériences mémorables aux visiteurs*, présentation PowerPoint sur le concept d'expérience des visiteurs, Parcs Canada, 2005, p. 6.

14. Office du tourisme et des congrès de Québec (OTCQ), *Plan de développement marketing, stratégies et activités, mise à jour 2005*, Québec, OTCQ, 23 novembre 2004.

15. Carol Sheedy, *op. cit.*

16. OTCQ, « Portrait de la région », *Québec, Ville et région, Guide touristique officiel 2006-2007*, Québec, OTCQ, 2006, p. 8.

---

La population de la région de Québec s'élève à 622 000 résidants dont 95 % sont d'expression française. Les Néo-Canadiens y sont beaucoup moins nombreux que dans plusieurs autres agglomérations urbaines du Canada. Desservie par un réseau routier, ferroviaire, fluvial et aérien, capitale et siège de l'Assemblée nationale du Québec, Québec constitue la troisième plus importante destination touristique au Canada<sup>17</sup>.

Au plan touristique, la région de Québec souhaite être perçue comme une destination unique et authentique, offrant des expériences de calibre international et profitant d'une industrie touristique professionnelle, reconnue pour la qualité et l'intégrité de ses pratiques<sup>18</sup>. Les activités disponibles s'y veulent diversifiées, dynamiques et équilibrées sur son territoire : des lieux d'accueil, des festivals internationaux, deux musées nationaux du Québec, des dizaines de plus petits musées thématiques, des manifestations culturelles, des activités sportives, une trame urbaine unique en Amérique du Nord avec un cachet européen reconnu et de nombreux bâtiments historiques. Le fleuve permet la pratique de diverses activités nautiques. Ce territoire recèle également des centres de ski et de plein air, de nombreuses fermes, des vergers et une importante concentration d'érablières commerciales.

Plusieurs lieux historiques nationaux du Canada sont au cœur de l'important marché touristique de l'arrondissement historique de Québec qui, à lui seul, constitue déjà un

bassin touristique potentiel considérable de clientèles québécoises, canadiennes et étrangères. En 2005, l'achalandage annuel devait se rétablir à un niveau comparable à celui de 2002 et se chiffrer à environ 5,5 millions de touristes<sup>19</sup>, tous les marchés, intérieur, états-unien et international confondus.

Les lieux historiques nationaux sont des composantes importantes du dynamisme touristique de la région administrative de la Capitale-Nationale du Québec où quelque 13 600 emplois ont été générés<sup>20</sup> par le tourisme en 2004. Depuis les débuts de la mise en valeur de ces lieux, leurs gestionnaires ont noué des collaborations étroites avec les institutions d'importance et autres intervenants du milieu culturel et touristique tels la Ville de Québec, l'Office du Tourisme et des Congrès de Québec (OTCQ), les responsables des grands musées et la Communauté métropolitaine de Québec. Ainsi, le directeur de l'unité de gestion de Québec participe à la table de concertation sur le tourisme et au conseil d'administration de l'OTCQ depuis plusieurs années. La plupart des lieux historiques sont intégrés aux circuits touristiques thématiques.

Dans une étude réalisée en 2005<sup>21</sup>, plus d'une vingtaine d'attraits touristiques misant sur le patrimoine historique de la période de 1620 à 1834 dans la colonie, et en particulier sur l'histoire militaire, la vie de château, la vie domestique et économique et la gouvernance des régimes français et britannique, ont été répertoriés dans la région

---

17. OTCQ, *Plan de développement marketing de la région touristique de Québec, mise à jour 2005*, p. 2 (source : Statistique Canada, « Le tourisme dans les villes canadiennes » (CITIES), compilation 2002 et 2003).

18. *Ibid.*, p. V.

19. *Ibid.*, p. 15.

20. Dépliant *Le tourisme en chiffres 2004*, Tourisme Québec, octobre 2005.

21. Desjardins Marketing Stratégique, *op. cit.*

---

de Québec. Ces lieux, musées et centres d'interprétation à vocation touristique contribuent à la création d'une masse critique que ne peut qu'engendrer à la fois un effet positif sur la fréquentation touristique de la région et une concurrence non négligeable avec les Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Parcs Canada devra tenir compte de leur présence en définissant et en évaluant le niveau de complémentarité et la valeur ajoutée de tout projet de mise en valeur qu'elle pourrait caresser aux Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Le lieu historique national souhaite s'intégrer à l'industrie touristique par les services qu'il offrira, par de la publicité et de la promotion conjointes, par la participation à des forfaits de visite et par sa collaboration soutenue à des événements et à des activités socio-culturelles.

### 5.2.3 La fréquentation du lieu administré

L'unité de gestion de Québec dispose depuis peu de statistiques portant spécifiquement sur la fréquentation du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Le nombre de visites<sup>22</sup> effectuées en 2005 se chiffre à 1 232 365. Les compteurs ont dénombré 51 567 contacts entre les visiteurs et les guides-interprètes postés sur la terrasse, aux abords du chantier de fouilles. On estime que 29 000 personnes ont profité de leurs explications.

### 5.2.4 La satisfaction des visiteurs du lieu administré et la compréhension des messages



Entre la citadelle et le fleuve, la promenade des Gouverneurs et sa vue imprenable  
Parcs Canada / L. Jacob

La terrasse Dufferin et la promenade des Gouverneurs offrent, par leur localisation exceptionnelle et la majesté du panorama, une expérience incomparable au visiteur. Actuellement, l'observation en direct de la fouille archéologique du château Saint-Louis, en compagnie d'un guide chaleureux et compétent, constitue également un moment mémorable de son passage sur le site. En outre, sur la terrasse et à proximité, de nombreux services visant à attirer les visiteurs et à rendre la promenade plus agréable sont offerts par des partenaires, en toutes saisons : glissoire et patinoire en hiver,

---

22. Le nombre de visites correspond, en fait, au nombre estimé d'entrées de touristes et d'excursionnistes (non-résidents et résidents de la région de Québec) dans le **lieu administré** du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis à des fins récréatives, éducatives ou culturelles et ce, durant les heures d'ouverture (entre 10 h et 17 h), de la mi-mai à la mi-octobre. La circulation piétonnière locale, commerciale et de transit n'a été comptabilisée que si le passage sur le site a été préféré à une alternative hors site. De plus, les rentrées au site effectuées au cours de la même journée n'ont pas été considérées comme de nouvelles visites. « Rapport statistique 2005, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada », Parcs Canada, Service du marketing et des affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2006, p. 54.

---

casse-croûte et café, funiculaire, et bureau de change et de réservation de circuits touristiques. L'été, la présence des musiciens de rue, des amuseurs publics et des bouquinistes contribue à animer les lieux. Enfin, le sentiment de sécurité joue un rôle important dans l'expérience du visiteur. Malheureusement, l'isolement relatif de certains secteurs, la promenade des Gouverneurs notamment, favorise le vandalisme et les activités illicites, en particulier la nuit. Toutefois, les plans de sécurité publique et d'application de la loi en vigueur dans les sites de l'unité de gestion de Québec s'appliquent dans le lieu administré des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

La communication des messages est actuellement limitée. On peut présumer que les gens qui n'ont pas profité de l'interprétation offerte aux abords du chantier archéologique ne savent pas, pour la plupart, qu'ils se trouvent dans le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Outre l'absence de signalisation communiquant les limites du lieu, le fait qu'en temps normal la majorité des ressources liées à l'objectif de commémoration soient cachées ou enfouies, sous la terrasse ou ailleurs, contribue à cette expérience de visite indéfinissable, noyée dans celle de l'arrondissement historique du Vieux-Québec et des fortifications.

Aucune étude n'a encore permis de mesurer le niveau de satisfaction des visiteurs et la compréhension des messages des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Toutefois, il semble que de profiter de points de vue exceptionnels sur le fleuve serait un point fort de l'expérience de visite des Fortifications-de-Québec. En effet, 80 % des répondants ont qualifié cet aspect de leur visite de « très bon », lors d'une enquête réalisée auprès des visiteurs de ce lieu en 2000 et 2001<sup>23</sup>. Or, la terrasse Dufferin et la promenade des

Gouverneurs, maintenant gérés dans le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, figurent parmi les endroits d'où la vue sur le fleuve est la plus directe et la plus spectaculaire. Les répondants à l'enquête avaient aussi affirmé dans une proportion de 93 % qu'il était justifié de dépenser plus de 10 000 \$ par année pour maintenir la promenade des Gouverneurs ouverte en hiver. Par ailleurs, les toilettes situées sous le kiosque Frontenac ont été remises en état en 2002, en réponse aux commentaires des visiteurs concernant les améliorations à apporter dans le lieu historique national des Fortifications-de-Québec.

### **5.3 Le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis dans la ville**

Le lieu occupe l'un des sites les plus prestigieux de l'arrondissement historique et dont l'image représente la ville de Québec à travers le monde. Sa protection et sa mise en valeur ne peuvent qu'avoir un impact majeur sur l'attrait touristique exercé par la ville et le quartier de même que sur l'expérience du visiteur à Québec et dans le Vieux-Québec. À l'inverse, la gestion de l'environnement urbain dans lequel s'inscrit le lieu historique national continuera d'exercer une influence marquante sur celui-ci et sur l'expérience de ses visiteurs. De nombreuses relations de partenariat et de bon voisinage se sont développées au fil des ans, qui favorisent l'intégration du lieu à la ville. La désignation du lieu étant encore récente, il reste des efforts importants à accomplir pour en faire connaître l'existence et la raison d'être et amener les intervenants et le public à appuyer sa conservation et sa mise en valeur.

---

23. Alain Rainville, « Lieu historique national du Canada des Fortifications de Québec, Étude sur le profil des visiteurs – 2000, Visiteurs individuels et en groupes organisés », Service du marketing et des affaires du programme [CSQ], février 2002. N. de répondants : 1 216. Un visiteur est une personne qui effectue une visite suivant la définition qui en est donnée à la note 22.

---

### 5.3.1 Les partenaires

C'est la Ville de Québec qui assure l'entretien du terrain où se trouvent la statue de Champlain et le monument à l'UNESCO, entre la terrasse Dufferin, la rue du Fort, la propriété du Château Frontenac et la ruelle Sainte-Anne. Un bail de 25 ans, qui a été renouvelé en mai 2005, permet par ailleurs à la Société du funiculaire de traverser le mur de soutènement de la terrasse et de disposer d'une entrée-sortie sur cette dernière pour assurer ses services. L'unité de gestion de Québec a aussi une entente avec un exploitant – revue en date du 1<sup>er</sup> avril 2006 – pour l'opération de la glissoire, de la patinoire et du casse-croûte situé sous le kiosque à musique. Un autre concessionnaire offre des services touristiques dans le kiosque Frontenac, dans le cadre d'un contrat de quatre ans qui a été renouvelé le 1<sup>er</sup> avril 2006. Dans le cadre d'une entente annuelle avec la Ville de Québec, l'unité de gestion autorise aussi la tenue sur la terrasse de prestations de musiciens et d'amuseurs publics dans le respect des orientations établies conjointement par Parcs Canada et l'hôtel Château Frontenac. De plus, la terrasse accueille les Bouquinistes chaque été, pendant deux semaines, par le biais d'ententes bisannuelles. Enfin, Parcs Canada conclut aussi des accords ponctuels pour la tenue d'événements spéciaux dans le lieu.

Par ailleurs, plusieurs individus, organismes et entreprises qui n'ont pas d'autorité sur le lieu administré et avec lesquels Parcs Canada n'a pas d'ententes particulières (services de

visites guidées etc.), exploitent le caractère pittoresque et patrimonial de celui-ci. Toutefois, ils ne peuvent faire la sollicitation de clients dans le lieu administré.

D'autre part, le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis déborde le lieu administré sur une partie de la propriété de l'hôtel Château Frontenac où des vestiges du fort Saint-Louis sont possiblement toujours enfouis. L'hôtel, qui a reconnu et préservé jusqu'à aujourd'hui le caractère prestigieux de ce lieu de pouvoir, appartient par ailleurs à la grande famille des lieux historiques nationaux. Cet établissement nous apparaît comme un allié naturel dans la mise en valeur des forts et châteaux Saint-Louis. D'autre part, la Ville de Québec, dont relèvent les portions de rues du lieu désigné et dont les origines sont étroitement liées à son histoire, pourrait souhaiter contribuer à le faire connaître. Enfin, la gestion des paysages et de l'escarpement pourrait bénéficier de la collaboration des voisins du lieu historique national.

Le défi est de révéler au public les composantes du lieu désigné et leur valeur historique dans une perspective d'ensemble et de sensibiliser tous les intervenants du milieu, y compris les autres propriétaires et les voisins du lieu, à sa protection et à sa mise en valeur. Le plan directeur constitue pour Parcs Canada un outil privilégié de sensibilisation aux enjeux et aux défis liés à la conservation et à la compréhension des ressources culturelles du lieu.

---

### 5.3.2 L'impact économique des visiteurs du lieu administré des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis

Parcs Canada n'a pas encore de données sur la proportion des visiteurs du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis qui proviennent de l'extérieur de la région de Québec et sur l'impact économique de ceux-ci. Toutefois, nous savons que les visiteurs de la terrasse Dufferin, du jardin des Gouverneurs et de la promenade des Gouverneurs ont représenté plus de 75 % du nombre total de visiteurs des « Fortifications »<sup>24</sup> en 2004 et 2005. C'est ainsi que les chiffres présentés dans le paragraphe suivant concernant les « Fortifications » peuvent donner une indication de l'impact économique des visiteurs des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

Les « Fortifications » ont accueilli en 2004 près de 1 614 000 visiteurs de l'extérieur de la région<sup>25</sup>. Ceux-ci ont des dépenses attribuables à leur visite du site estimées à plus de 36,0 M\$. Ces dépenses auraient un impact économique de l'ordre de 16,5 M\$ et contribueraient à la création ou au maintien d'environ 400 emplois (équivalent temps plein). Parcs Canada dépense plus de 2,1 M\$ pour l'opération de ce lieu historique national. Ces dépenses engendrent un impact économique supplémentaire de près de 2,5 M\$ annuellement et participent au maintien ou à la création d'environ 50 emplois (équivalent temps plein)<sup>26</sup>.

L'impact économique des visiteurs du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis pourrait donc être substantiel.

---

24. Le terme « Fortifications » désigne ici le lieu administré des Fortifications-de-Québec proprement dit (y compris le Parc-de-l'Artillerie) de même que celui des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis et du Parc-Montmorency. Statistiques de fréquentation fournies par le Service de marketing et affaires du programme du Centre de services du Québec de Parcs Canada.

25. SOM, Recherches et Sondages, *op. cit.*, p. 9 et Alain Rainville, *op. cit.*, p. 2; la région comprend les municipalités incluses dans un rayon de 20 km des Fortifications-de-Québec.

26. Alexandre Germain, « L'impact économique de Parcs Canada au Québec », Parcs Canada, Centre de services du Québec, avril 2006, p. 15.

---

## 6. Les objectifs

### 6.1 Les objectifs stratégiques

Afin de concrétiser son mandat, Parcs Canada a adopté les objectifs stratégiques suivants qui orienteront ses activités au cours des cinq prochaines années<sup>27</sup> :

- Améliorer le réseau des lieux historiques nationaux, compléter de manière substantielle le réseau des parcs nationaux et accomplir de solides progrès à l'égard du réseau des aires marines nationales de conservation.
- Maintenir ou améliorer l'état de l'intégrité commémorative ou écologique de chacun de nos lieux historiques nationaux et de nos parcs nationaux.
- Susciter davantage de sensibilisation à l'égard des parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation et en favoriser la compréhension, l'appréciation et le sentiment commun d'appartenance.
- Élaborer une stratégie financière à long terme marquée par la stabilité, pour protéger nos biens historiques et contemporains.

### 6.2 Les objectifs découlant de l'énoncé d'intégrité commémorative

En matière de gestion des ressources culturelles, des objectifs particuliers ont été fixés pour le lieu désigné afin d'atteindre l'intégrité commémorative. Parcs Canada s'appliquera à atteindre ces objectifs en ce qui concerne les ressources culturelles qu'il administre.

#### *La protection des ressources culturelles :*

- Assurer la protection de toutes les composantes du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.
- Respecter les ressources et les valeurs qui s'y rattachent.
- S'assurer que les ressources archéologiques soient connues, conservées, surveillées et, dans la mesure du possible, utilisées lors de l'élaboration de projets d'aménagement et de mise en valeur.
- Déterminer si les programmes de fouilles menés à ce jour sont suffisants et sinon, les poursuivre afin de parfaire notre connaissance du lieu et de ses occupants.
- Appuyer les décisions de gestion sur de l'information sûre et adéquate et sur les principes et la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.
- S'assurer que les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne soient pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels ou par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- Communiquer les valeurs historiques des ressources aux visiteurs et aux intervenants.
- Sensibiliser les propriétaires et les utilisateurs du lieu à l'importance de conserver les valeurs liées au paysage, aux ressources culturelles in situ et aux objets.

---

27. Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada. 2005.

- 
- S'assurer que les activités et besoins générés par la location des lieux ne mettent pas en péril les ressources culturelles qui y sont associées.

### ***La communication efficace des messages et des valeurs :***

- Veiller à ce que l'ensemble de la mise en valeur du patrimoine fasse comprendre les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Veiller à ce qu'une partie de la mise en valeur du patrimoine fasse comprendre les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- S'assurer que les visiteurs, les personnes responsables du lieu et les partenaires touristiques et administratifs comprennent les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et les messages non liés à ces motifs.
- Veiller à ce que les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et leur mise en valeur ne surpassent pas la mise en valeur et la compréhension de l'importance historique nationale du lieu ou n'y portent pas atteinte.

- Appuyer les décisions de gestion sur des renseignements pertinents et fiables et sur les principes et la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

### **6.3 Les autres objectifs**

Afin de satisfaire à ses priorités stratégiques pour ce qui est de l'expérience du visiteur et de la protection de l'environnement, Parcs Canada poursuit également les objectifs suivants :

- Offrir aux visiteurs une expérience mémorable et significative dans ce lieu historique situé au cœur du Vieux-Québec.
- Collaborer avec l'industrie touristique et économique régionale et avec le réseau national de Parcs Canada pour augmenter la notoriété du lieu.
- Assurer un meilleur rayonnement du lieu historique national auprès des clientèles qui ne peuvent se rendre sur le site même.
- Contribuer au respect des engagements du Canada en matière de développement durable et de changements climatiques.

---

## 7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis vers 2020

Une vision de l'avenir du lieu historique national, sur un horizon d'une quinzaine d'années, a été développée au cours du processus de planification. S'appuyant sur les lois et politiques en vigueur à Parcs Canada, cette vision se préoccupe avant tout d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, mais porte aussi une attention particulière à l'expérience du visiteur.

En 2020, le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis est reconnu comme l'un des principaux lieux de mémoire de l'histoire de la Nouvelle-France et du Canada, et pour cause. Les visiteurs ont en effet la possibilité d'y découvrir les vestiges du siège du pouvoir exécutif et de la résidence des gouverneurs à la période coloniale!

Ces restes de constructions, d'aménagements et d'objets qui ont accompagné le quotidien de ceux qui ont dirigé les destinées de notre pays naissant ont été stabilisés et étudiés. Les visiteurs peuvent les apprécier en toute quiétude, puisque le respect de leur intégrité et la sécurité du public ont conditionné leur mise en valeur, et qu'ils sont protégés, surveillés et entretenus de façon adéquate<sup>28</sup>. Les visiteurs sont intrigués par cette incursion sous la terrasse, dans un lieu autrefois inaccessible. Ils y découvrent des vestiges des forts, des châteaux et des dépendances qui ont occupé le site à l'époque où la terrasse n'existait pas. Ils observent avec fascination les restes de ces constructions conçues d'abord pour servir de refuge en cas d'attaque puis pour soutenir le pouvoir et la

vie de château. Les visiteurs sont suspendus aux lèvres d'un guide-interprète chaleureux et compétent qui sait bien mettre en relief les valeurs patrimoniales dont le lieu est porteur et raconter la petite histoire dans le contexte de la grande... Des objets remarquables transportent ces spectateurs curieux à travers le temps auprès des Montmagny, des Dalhousie, de leurs pairs et de leur suite respective. La cour coloniale prend forme dans leur tête, alors qu'ils glanent encore d'autres informations grâce aux moyens d'interprétation qui ponctuent leur parcours. Enfin, d'une manière efficace et qui répond à leurs attentes, les principaux thèmes de commémoration du lieu sont présentés à ces visiteurs émus par leur expérience, mais avides d'organiser et de compléter leurs connaissances.



**Des objets archéologiques à mettre en valeur :**  
coquilles d'embrasse de rideaux en laiton,  
clés à panneton et ornement symbolique  
en tôle de laiton, représentant sans doute  
une autorité religieuse  
Parcs Canada / M. Brassard

---

28. Les collections et la documentation archéologiques du lieu sont également en bon état.

---

Pour leur part, la terrasse Dufferin et la promenade des Gouverneurs, conservées en bon état grâce à un entretien régulier, permettent toujours une vue imprenable et sécuritaire sur un panorama exceptionnel. Les visiteurs remarquent les composantes significatives de ce paysage culturel impressionnant et en apprécient les valeurs grâce à des moyens d'interprétation non personnalisés répondant aux besoins et aux intérêts des clientèles visées. Quant au jardin des Gouverneurs, il a été réaménagé, mais il continue d'offrir un havre ombragé et paisible aux résidents, aux travailleurs et aux visiteurs du quartier. Les fouilles archéologiques ont été complétées et toutes les composantes de ce parc public – les murs et les escaliers, les monuments et plaques commémoratifs, le « kiosque », les arbres et l'aménagement paysager, le mobilier urbain, les éléments de signalisation et d'interprétation et les vestiges qui s'y trouvent – sont conservées en bon état. Le nouvel aménagement évoque les éléments significatifs autrefois présents dans le lieu, notamment à la période coloniale. Les visiteurs perçoivent bien le lien historique du jardin actuel avec le bas-jardin, en bas de la rue des Carrières, et la résidence des gouverneurs. La population et les touristes prennent grand plaisir à venir dans le jardin, l'été, pour pique-niquer, jaser, lire ou simplement se fondre dans l'intimité du décor tout en contemplant le panorama magnifique qui s'offre à eux. Ils peuvent se laisser aller à imaginer lady Aylmer s'y promenant avec ses invités à une autre époque. Le bas-jardin, pour sa part, fait toujours la joie des patineurs en hiver.

Ce lieu de commémoration, de découverte et d'apprentissage qu'est le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis témoigne efficacement du siège du pouvoir exécutif, de la résidence officielle des gouverneurs et du système défensif de

Québec à la période coloniale. Les visiteurs en connaissent les principales composantes et leur lien avec le lieu historique national des Fortifications-de-Québec. C'est un lieu convivial faisant preuve de normes élevées en matière d'expérience de visite et de services aux visiteurs. Il est fréquenté à la hauteur de sa capacité d'accueil et le public participe aux activités offertes. Les visiteurs confirment qu'ils y vivent une expérience mémorable et le lieu jouit d'un rayonnement enviable auprès des clientèles externes (activités dans les écoles, visite du site Internet...). Notamment, le site Internet de Parcs Canada explique clairement les valeurs rattachées au lieu historique national aux clientèles qui ne peuvent s'y rendre.

Les intervenants en tourisme reconnaissent le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis comme un symbole de l'identité québécoise et canadienne. Dans la grande région de Québec, le lieu est bien positionné au sein de l'industrie touristique régionale, avec laquelle il a développé des partenariats, et constitue une composante importante du dynamisme touristique. Enfin, la gestion du lieu administré s'effectue dans le respect des orientations du gouvernement canadien en ce qui concerne le développement durable et les changements climatiques.

Les propriétaires des parties du lieu qui ne sont pas gérées par Parcs Canada sont sensibilisés à l'importance de protéger les ressources culturelles dont ils ont la responsabilité. De plus, le public apprécie le lieu historique national, en comprend l'importance et appuie sa protection. D'ailleurs, depuis que les éléments d'interprétation structurants ont été mis en place, des partenaires contribuent à compléter, à diversifier et à renouveler l'offre de services quant à l'animation du lieu.

---

## 8. Les mesures préconisées pour réaliser la vision

Afin de cheminer d'un pas assuré vers la vision développée pour le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis et de répondre à ses objectifs en matière d'intégrité commémorative, Parcs Canada préconise un certain nombre de mesures relatives à la protection des ressources culturelles, à leur mise en valeur et à la communication des messages. La mise en œuvre de ces mesures contribuera à renforcer le caractère historique et l'esprit du lieu.

Les mesures de gestion envisagées touchent aussi la qualité de l'expérience de visite et la collaboration essentielle avec les utilisateurs concernés et les intervenants régionaux de même que la gestion environnementale des opérations et des activités.

### 8.1 Assurer l'intégrité commémorative du lieu

#### Mesure proposée

Continuer de favoriser des échanges étroits avec les autres gestionnaires du lieu désigné et les intervenants du milieu et encourager les occasions de collaboration avec eux pour la protection et la mise en valeur de l'ensemble du lieu historique national.

#### 8.1.1 La protection des ressources culturelles

##### Mesures proposées

- Poursuivre et achever la réfection de la portion nord de la terrasse Dufferin, à partir de la batterie Demi-lune. Les travaux continueront d'être accompagnés d'un programme d'interventions archéologiques.



Vestiges de murs du château Saint-Louis  
Parcs Canada / M. Bernier

- Stabiliser les constructions qui se trouvent dans le jardin des Gouverneurs.
- Poursuivre et achever le projet de réfection de la promenade des Gouverneurs.
- Veiller à la préservation des vues significatives et de l'escarpement par une gestion éclairée de la végétation.

- Effectuer les interventions requises pour assurer la conservation à long terme de l'ensemble des vestiges archéologiques du lieu administré, de la terrasse et de ses kiosques, de la glissoire et des monuments et plaques commémoratifs.
- À cette fin, mettre en œuvre un plan d'entretien des ressources immobilières.
- S'assurer que la gestion des collections, y compris celle de la documentation archéologique, est conforme à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.
- Sensibiliser les propriétaires, les utilisateurs et les voisins du lieu à l'importance d'en conserver les valeurs associées aux paysages, aux ressources culturelles in situ et aux objets.
- Poursuivre, à des fins d'interprétation, les recherches archéologiques portant sur les vestiges des redoutes du major Provost dans le jardin des Gouverneurs.
- Préparer et réaliser un concept de mise en valeur in situ du lieu historique national.
- À la promenade des Gouverneurs, mettre en place des moyens d'interprétation non personnalisés répondant aux besoins des clientèles visées, afin de communiquer au public les valeurs patrimoniales des ressources culturelles environnantes, notamment la citadelle et les composantes du paysage.
- Engager nos partenaires dans la mise en valeur du lieu et la pratique de la gestion des ressources culturelles.

### 8.1.2 La mise en valeur des ressources culturelles et la communication des messages

#### Mesures proposées

##### *Sur place*

- Pendant les travaux en cours, continuer de permettre au public d'observer les interventions archéologiques depuis la terrasse, et de bénéficier d'un programme d'interprétation sur place.
- Préparer et mettre en œuvre, pour la durée de l'été 2008 – alors que les travaux seront interrompus temporairement – un programme d'interprétation du site archéologique. Les visiteurs auront alors la possibilité de célébrer de façon exceptionnelle les 400 ans d'histoire de la ville de Québec en ayant un contact direct avec des vestiges uniques de cette histoire.
- Mettre en œuvre un programme de recherches historiques pour alimenter l'interprétation portant sur les thèmes majeurs de commémoration.



L'extrémité de la promenade des Gouverneurs, sur la terrasse

Parcs Canada / J. Krieger

---

## **La diffusion externe**

- Établir un plan de développement d'activités de diffusion externe afin de mieux faire connaître le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis et le réseau dont il fait partie, de stimuler la compréhension et la jouissance du lieu patrimonial et de renforcer le sentiment d'appartenance du public à son égard.
- Favoriser la publication et la diffusion d'articles ou d'études scientifiques et d'ouvrages accessibles au grand public communiquant les résultats des recherches concernant le lieu.
- Créer, dans le site Internet de Parcs Canada, une composante portant sur le lieu historique des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, afin de communiquer clairement aux clientèles qui ne peuvent s'y rendre la localisation du lieu, les raisons de sa désignation et les valeurs qui y sont associées.
- Commencer à développer des activités de diffusion externe qui s'intègrent aux programmes des écoliers et des étudiants de niveaux ciblés.

## **8.2 Offrir aux visiteurs une expérience mémorable**

L'amélioration de l'expérience du visiteur est au cœur des préoccupations de Parcs Canada. Afin de répondre à leurs besoins, l'Agence souhaite permettre aux visiteurs des aires patrimoniales qu'elle administre de vivre des expériences inoubliables, tout en protégeant ces lieux pour les générations futures<sup>29</sup>. À cette fin, elle veillera à bien planifier et à bien organiser leur visite, à recevoir le public avec du personnel et des équipements adéquats et à ce que l'expérience du visiteur soit évaluée méthodiquement et soit jugée

satisfaisante. Les mesures préconisées au lieu historique national sont les suivantes, et ce, dans les limites des ressources financières disponibles.

### **Mesures proposées :**

- Prendre les moyens pour se tenir bien renseigné sur le visiteur actuel et éventuel du lieu historique national; notamment, bien connaître le profil des visiteurs et leurs attentes, le contexte touristique et les tendances en ce domaine, la fréquentation et l'utilisation du lieu, l'efficacité des moyens de communication projetés, le niveau de participation aux activités et la problématique de la génération de revenus; utiliser ces données dans la planification de la mise en valeur, de l'offre de services et de la promotion.
- En particulier, tenir compte, dans cette planification, du fait que le lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis est une composante de la ville du patrimoine mondial, de l'arrondissement historique du Vieux-Québec et des Fortifications-de-Québec.
- Préparer et commencer la mise en œuvre d'un plan d'expérience de visite qui contribuera à assurer au visiteur des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis une expérience mémorable, qui se démarque et qui a la capacité d'évoluer.
- S'appuyer sur les forces des intervenants du milieu pour la planification, la promotion et la mise en place de l'expérience du visiteur.
- Développer l'offre d'activités et de produits diversifiés, conçus pour plusieurs segments de clientèle, en fonction de préférences et de champs d'intérêt différents. Tenir compte de la diversité du public potentiel.

---

29. Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, p. 12.

- 
- Veiller à ce que les diverses expériences qui seront offertes et les paramètres de la visite (horaires, durée, aménagements, méthodes de présentation, prix, services connexes, etc.)
    - répondent aux attentes et aux besoins des visiteurs;
    - soient communiqués adéquatement.
  - S'assurer que le visiteur repère facilement les points d'accueil, s'oriente adéquatement dans l'ensemble du lieu administré et bénéficie des services offerts, notamment grâce aux actions suivantes :
    - concevoir et installer une signalisation simple et uniforme;
    - veiller à ce que l'accueil et le service sur le site soient professionnels, chaleureux, courtois et empressés.
  - Définir et mettre en place des mesures destinées à améliorer la sécurité publique dans le lieu administré.
  - Examiner la faisabilité de collaborer avec un ou plusieurs partenaires à la mise au point de produits attrayants qui favorisent la compréhension et l'appréciation des ressources du lieu désigné.
  - Favoriser le recours à des partenaires dont les valeurs sont compatibles avec celles de Parcs Canada.
  - Favoriser des alliances avec d'autres lieux apparentés telle la résidence du Gouverneur général à la Citadelle de Québec.
  - Mettre à la disposition des visiteurs un nombre suffisant de guides-interprètes qui, comme aujourd'hui, soient compétents et bons communicateurs; leur assurer une formation adéquate et les outils appropriés, en ce qui a trait à la communication des messages et aux relations avec le public.
  - Appuyer le discours des guides et les outils d'interprétation sur l'excellence, tant sur le plan de la recherche que de la qualité d'exécution.
  - Veiller à ce que les infrastructures et les équipements contemporains qui soutiennent l'expérience du visiteur soient en bon état.
  - Évaluer le niveau de satisfaction des visiteurs, la compréhension des messages communiqués et l'offre de services.
  - Faire les ajustements requis pour que les visiteurs saisissent bien les messages de commémoration du lieu et y vivent une expérience signifiante et mémorable.
  - S'assurer que les aménagements et les activités font l'objet d'une analyse de risques et sont intégrés au plan de sécurité publique et d'application de la loi, et ce, conformément aux orientations nationales.

### **8.3 Gérer les opérations et les activités dans le respect de l'environnement**

Prendre les moyens appropriés pour respecter les orientations du gouvernement canadien en matière de développement durable, de changements climatiques et de protection des espèces menacées.

---

## 9. La mise en œuvre et la participation du public

### 9.1 La mise en œuvre

Les mesures de gestion les plus importantes énoncées dans ce plan directeur ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Ces mesures, combinées à d'autres, permettront aussi, notamment, d'améliorer la qualité de l'expérience du visiteur. La mise en œuvre des mesures de gestion retenues requerra des ressources financières substantielles et se fera donc de façon très progressive. L'appui financier de partenaires et de collaborateurs partageant les valeurs et la vision de Parcs Canada à l'égard du devenir du lieu pourrait accélérer la réalisation du plan.

Au cours des cinq prochaines années, l'unité de gestion de Québec, responsable de l'administration du lieu, mettra en œuvre, à partir de ses propres budgets ou encore par le biais de partenariats, quelques mesures prioritaires rattachées à l'objectif d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. Ces mesures sont les suivantes :

- Achever la réfection de la terrasse Dufferin et de la promenade des Gouverneurs; mettre en place des moyens d'interprétation sur le parcours de la promenade.
- Pendant les travaux en cours, continuer de permettre au public d'observer les interventions archéologiques depuis la terrasse, et de bénéficier d'un programme d'interprétation sur place.
- Préparer et mettre en œuvre, pour la durée de l'été 2008 – alors que les travaux seront interrompus temporairement – un programme d'interprétation du site archéologique.
- Rechercher la collaboration des autres propriétaires du lieu désigné de même que des locataires et des voisins du lieu administré pour la protection des ressources et la gestion des paysages.
- S'assurer que l'intégrité physique des vestiges archéologiques, qu'ils soient exposés ou enfouis, est protégée en tout temps.
- Accomplir les interventions de protection requérant peu de ressources.
- Assurer un suivi régulier de l'état des ressources culturelles et immobilières du lieu et les entretenir.



**Une guide interprète donne des explications à des visiteurs, près du chantier de fouilles; sur la table, une mallette présentant des artefacts retrouvés sur le site.**

Parcs Canada, 2005 / R. Gauthier

- 
- Élaborer un concept d'interprétation et de mise en valeur du lieu.
  - Mettre en ligne et maintenir à jour une composante sur les Forts-et-Châteaux-Saint-Louis dans le site Internet de Parcs Canada.
  - Réaliser les analyses de risque requises et les intégrer au plan de sécurité du public et d'application de la loi.
  - Tenir compte des orientations du gouvernement canadien relativement au développement durable et aux changements climatiques dans la gestion du lieu.

## 9.2 La participation du public

Ce plan directeur a été élaboré en consultation avec le public qui a eu l'occasion de l'évaluer et d'exprimer son point de vue dans le cadre du processus de planification. La publication du plan directeur ne marque pas la fin des consultations publiques, mais plutôt la poursuite d'un dialogue suivi avec la collectivité, les groupes d'intérêts, les entreprises, les ministères et les organismes

gouvernementaux. C'est au directeur de l'unité de gestion de Québec qu'il incombe d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur et de rendre compte au public du travail accompli. En fonction de l'intérêt manifesté par le public, le directeur déterminera l'ampleur et la forme que prendra ce suivi. Le plan d'affaires de l'unité de gestion énoncera la stratégie de mise en œuvre des mesures de gestion et déterminera l'affectation des ressources en conformité avec les priorités établies dans ce plan directeur. Le rapport annuel sur le plan d'affaires évaluera les progrès accomplis dans cette mise en œuvre. Enfin, le rapport national sur l'état des aires patrimoniales protégées donnera une vue d'ensemble de l'état du réseau et des résultats de la planification de gestion pour le lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) exige que les plans directeurs soient examinés tous les cinq ans et que les propositions de changement soient soumises au Parlement. Un examen quinquennal du plan directeur, mené à l'interne, déterminera si ce plan demeure convenable ou s'il faut associer le public à un nouvel examen approfondi.

---

# 10. Sommaire de l'évaluation environnementale

## 10.1 Contexte

Le présent examen environnemental stratégique du plan directeur du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis s'appuie sur la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets, de politiques, des plans et des programmes*.

Le plan directeur expose les objectifs et mesures de gestion en matière de protection, de mise en valeur, de gestion et d'exploitation du lieu historique. Il fournit le cadre de la planification subséquente des affaires et du travail. Il doit servir de guide pour trouver l'équilibre entre l'utilisation du territoire et la préservation du patrimoine, tant culturel que naturel.

L'évaluation environnementale stratégique, quant à elle, vise à intégrer les considérations environnementales à l'élaboration des politiques publiques. Son but est d'identifier et d'évaluer, à un niveau stratégique, les principaux enjeux environnementaux inhérents aux mesures de gestion contenues dans ce plan directeur du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis.

## 10.2 Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée pour cette évaluation environnementale stratégique du plan s'effectue en plusieurs étapes. La conformité du plan par rapport aux lois, politiques et directives est le premier jalon.

En second lieu, la thématique du lieu historique national, les objectifs et les mesures de gestion permettant d'atteindre ou de maintenir l'intégrité commémorative sont présentés. Par la suite, la portée de l'évaluation ainsi que les sources d'agression sont identifiées. En dernier lieu, l'évaluation fait état des mesures d'atténuation stratégiques ainsi que l'évaluation des impacts résiduels.

## 10.3 Portée

Cette évaluation environnementale stratégique est fondée sur la documentation existante ainsi que sur les avis de divers spécialistes de la gestion des ressources naturelles et culturelles.

Le plan directeur traite surtout du lieu administré par Parcs Canada et peu des autres ressources identifiées dans le lieu désigné. Étant donné que les mesures de gestion proposées touchent uniquement le lieu administré, l'évaluation couvre principalement cette portion du lieu. Le lieu désigné fait référence à toutes les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Dans le cas des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, le lieu désigné couvre l'emplacement de la moitié nord de la terrasse Dufferin, l'espace aménagé entre celle-ci et la rue du Fort, la portion est du site de l'hôtel Château Frontenac et le jardin des Gouverneurs (haut et bas). Il inclut aussi des sections des rues Mont-Carmel, Laporte, Sainte-Geneviève, des Carrières, Saint-Louis, du Fort et Sainte-Anne. Le site du Château Frontenac et les portions de rues qui se trouvent dans le lieu désigné ne

---

relèvent pas de Parcs Canada. D'autre part, le lieu administré qui correspond davantage à la portée de cette évaluation environnementale, comprend la moitié sud de la terrasse Dufferin et la promenade des Gouverneurs (y compris son kiosque), qui sont exclues du lieu désigné.

La portée temporelle de l'évaluation est fonction de la vision du plan directeur. Selon les directives, le plan, qui doit être révisé tous les cinq ans, s'inscrit dans une vision développée pour un horizon de quinze ans.

## 10.4 Conformité aux politiques

Le plan directeur de ce lieu respecte l'ensemble des lois, politiques et directives afférentes à Parcs Canada telles que la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, la *Loi sur les parcs nationaux*, la *Loi constituant la Commission des lieux et monuments historiques du Canada* et les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. De plus, il ne contrevient pas aux orientations du gouvernement en matière d'environnement pour ce qui est du développement durable et les changements climatiques. Les aménagements et les activités proposés dans le lieu administré par Parcs Canada ne compromettent pas l'intégrité commémorative ni la connaissance et l'appréciation du patrimoine. Au contraire, ils fournissent dans l'ensemble un appui au mandat de Parcs Canada.

## 10.5 Sources d'impact et atténuation

La présente évaluation environnementale tente d'identifier les sources d'agression ou de menace, les agents stressants actuels et potentiels ainsi que leurs principales provenances.

L'évaluation environnementale établit qu'il existe quelques sources d'agression ayant de faibles conséquences sur les ressources culturelles et naturelles. La réalisation de travaux inadéquats ou d'accidents lors d'opération d'entretien peut entraîner la détérioration des ressources. Cependant, les travaux sont généralement réalisés par les employés de Parcs Canada ou sous leur supervision. Or, le personnel est sensibilisé à la nécessité de préserver l'intégrité commémorative et l'environnement, réduisant ainsi les risques d'actions inappropriées. Les activités réalisées sur les sites ont dans l'ensemble des effets positifs puisqu'elles transmettent les messages associés à l'intégrité commémorative. Les travaux majeurs de restauration des infrastructures et de recherches archéologiques prévus notamment à la terrasse Dufferin et à la promenade des Gouverneurs auront des effets positifs sur l'intégrité commémorative, mais pourraient occasionner des impacts faibles à modérés sur les ressources archéologiques et sur les ressources naturelles. Certaines activités populaires, qui ont lieu sur ou à la limite des sites pourraient occasionner des impacts négatifs à cause de leur achalandage. De plus, les actes de vandalisme qui sont des activités illégales engendrent une dégradation des aménagements, des vestiges et des infrastructures.

Une autre source de stress provient de l'action des fondants à neige et des polluants dégagés par le trafic intense du secteur du Vieux-Québec. L'importance de ces impacts sur les ressources du lieu est toutefois mal connue. Enfin, l'instabilité naturelle des falaises du Cap Diamant (pente abrupte, friabilité du sol) peut occasionner des risques pour nos infrastructures ainsi que pour la sécurité du public et des résidents des environs.

---

Les mesures de gestion proposées dans le plan directeur ont généralement un impact positif ou permettent d'atténuer les effets négatifs de certaines activités. De façon générale, elles favorisent une amélioration de l'intégrité commémorative.

Cette évaluation environnementale stratégique propose quelques mesures d'atténuation pour la protection des ressources culturelles et naturelles de ce site notamment :

- évaluer l'état de l'intégrité commémorative et la capacité d'accueil des sites avant de mettre en place des mesures de gestion et des activités qui permettraient d'accroître l'accessibilité ou modifieraient l'utilisation des divers secteurs du lieu;
- évaluer, en collaboration avec les partenaires, les moyens pour améliorer la gestion environnementale des opérations et des activités du lieu administré;
- réaliser une saine gestion de la végétation dans le cadre de la préservation des paysages notamment au jardin des Gouverneurs;
- éviter l'utilisation de pesticide pour la gestion de la végétation ou le contrôle d'insectes nuisibles;
- lors de la restauration de la terrasse Dufferin et de la promenade des Gouverneurs, assurer le suivi des activités de recherches archéologiques et une saine gestion de la végétation pour atténuer les effets sur les vestiges et sur les ressources naturelles;
- adopter les mesures appropriées (signalisation, surveillance, suivi) pour assurer la sécurité des usagers et la qualité d'expérience des visiteurs conformément aux plans de sécurité publique et

d'application de la loi lesquels répondent aux orientations nationales;

- en collaboration avec la Ville de Québec et les partenaires concernés, poursuivre les études sur la stabilité des falaises du Cap Diamant et adopter les mesures requises pour assurer la sécurité de nos infrastructures et de nos sites pour le public.

## 10.6 Impacts résiduels

Globalement, les mesures de gestion prévues dans le plan directeur ainsi que les mesures d'atténuation proposées contribuent à réduire les effets des agents stressants. Ces mesures soutiennent les efforts de Parcs Canada pour atteindre l'intégrité commémorative du lieu.

## 10.7 Conclusion

Selon les résultats de cette évaluation environnementale stratégique et sur la base des renseignements disponibles, la vision d'avenir retenue par Parcs Canada pour le lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis est acceptable, tant sur le plan environnemental que sur le plan patrimonial. Dans l'ensemble, les objectifs et les mesures de gestion qui sont présentés dans le plan directeur, appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada.

Une évaluation environnementale du ou des divers projets découlant de la mise en application des mesures proposées devra être faite, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou des directives et des politiques d'Environnement Canada et de Parcs Canada.



---

# Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

Beudet, Pierre (sous la direction de), *Les dessous de la Terrasse à Québec*, Québec, Les éditions du Septentrion, 1990, 199 p.

Desjardins Marketing Stratégique, « Étude de potentiels de marché pour la mise en valeur des vestiges des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis sous la terrasse Dufferin », rapport final, Parcs Canada, Unité de gestion de Québec, 9 février 2005, 94 p.

Dépliant *Le tourisme en chiffres 2004*, Tourisme Québec, octobre 2005.

Environnement Canada, Service canadien des parcs, *Lieu historique national Les Fortifications de Québec : Plan directeur*, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1988, 75 pages.

Germain, Alexandre, « L'impact économique de Parcs Canada au Québec », Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2006.

Guimont, Jacques, avec la collaboration de P. Cloutier, M. Brassard et P.-G. L'Anglais, « Ébauche du rapport préliminaire de la campagne de fouilles 2005 à la terrasse Dufferin », Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2006.

L'Anglais, Paul-Gaston *et al.*, « Lieu historique national des Fortifications-de-Québec, Inventaires des ressources culturelles », Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2001, 306 pages.

Office du tourisme et des congrès de Québec (OTCQ), *Plan de développement marketing, stratégies et activités, mise à jour 2005*, Québec, 23 novembre 2004.

OTCQ, « Portrait de la région », *Québec, Ville et région, Guide touristique officiel 2006-2007*, Québec, 2006, 128 pages.

Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, Sa Majesté la reine du chef du Canada représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2005, 93 pages.

Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Château-Frontenac (Québec, Québec) », Unité de gestion de Québec, 2004.

Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis (Québec, Québec) », Centre de services du Québec, 2004, 21 pages et annexes.

Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, 21 pages et annexes (lignes directrices).

---

Parcs Canada, « Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada », décembre 2000, 127 pages.

Parcs Canada, *Plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2006.

Parcs Canada, *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2000, 60 pages et annexes.

Patrimoine canadien, Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1994, 127 pages.

Patrimoine canadien, Parcs Canada, *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, ministre des travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1998, 211 pages.

Rainville, Alain, « Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec, Étude sur le profil des visiteurs – 2000, Visiteurs individuels et en groupes organisés », Parcs Canada, Service du marketing et des affaires du programme, février 2002.

« Rapport statistique 2005, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada », Parcs Canada, Service du marketing et des affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2006, 52 pages et annexes.

Sheedy, Carol, *Offrir plus d'expériences mémorables aux visiteurs*, présentation PowerPoint sur le concept d'expérience des visiteurs, Parcs Canada, 2005.

Site Internet de Parcs Canada.

SOM, « Estimation de la fréquentation du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, Rapport technique : Méthodologie d'estimation pour l'année 2004 et les suivantes », Québec, Parcs Canada, avril 2005.

SOM Recherches et Sondages, « Lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie, Étude auprès des visiteurs 2002 », Québec, Parcs Canada, juin 2003.

---

# Comité de planification

Michel Barry, chargé de mise en valeur, Mise en valeur des aires patrimoniales, Centre de services du Québec

Denis Belleau, chef, Services techniques, Unité de gestion de Québec

Luc Bérard, architecte du paysage, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Québec

Linda Bernier, gestionnaire, Unité de gestion de Québec

Marie-Josée Bissonnette, gestionnaire, Mise en valeur, planification et marketing, Unité de gestion de Québec

Louise Boudreau, agente de coordination, Service à la clientèle, Unité de gestion de Québec

Michel Carrier, chef, Service de conservation et protection, Unité de gestion de Québec

André Charbonneau, historien, Centre de services du Québec

Jean Desautels, directeur, Unité de gestion de Québec

Solange Dion, conseillère en recherche et planification marketing, Centre de services du Québec

Robert Gauvin, archéologue, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Monique Élie, planificatrice, lieux historiques nationaux, Centre de services du Québec

Diane Lebrun, gestionnaire des collections, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Nicole Ouellet, gestionnaire, Unité de gestion de Québec

Pierre Paré, architecte, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Québec

Caroline Roy, coordonnatrice, Communications, Service à la clientèle et mise en valeur du patrimoine, Unité de gestion de Québec

## Évaluation environnementale

Benoît Roberge, scientifique des écosystèmes, Unité de gestion de Québec

## Soutien technique

Claire Beaudoin, adjointe administrative, Centre de services du Québec

Anne Desgagné, infographiste, Centre de services du Québec

Christiane Hébert, designer-graphiste, Centre de services du Québec

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le directeur général  
de Parcs Canada, 2007  
N° de cat. : R64-105/34-2006F  
ISBN : 0-662-72371-6  
This publication is also available in English.